

Les news

ALGÉRIE - TUNISIE

**Le Président Bouteflika reçoit l'ancien Premier ministre tunisien Béji Caïd Essebsi**

Page 5



13<sup>E</sup> RENCONTRE DE L'AICESIS

**Le rôle de la société civile dans la promotion de l'emploi et la lutte contre la pauvreté et la corruption au menu**

Page 3

**LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON Interpol compte sur le soutien de la DGSN**

Pages 8-24

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA A PROCÉDÉ HIER À UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL

# 11 nouveaux ministres font leur entrée au gouvernement

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé hier à un remaniement ministériel conformément aux dispositions de l'article 79 de la Constitution, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. Cet important remaniement du gouvernement conduit par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, comprend plusieurs nouveaux ministres, notamment au niveau des ministères de souveraineté, à savoir l'Intérieur, la Défense nationale, les Affaires étrangères et la Justice.

Ainsi, Tayeb Belaïz, président du Conseil constitutionnel a été nommé ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Ahmed Gaïd Salah a été désigné vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP). Ramtane Lamamra a été désigné ministre des Affaires étrangères, alors que Tayeb Louh, ancien ministre du Travail, a été nommé ministre de la Justice, garde des Sceaux.

Pages 4-5



M. KAMEL MUSTAPHA KARA, DG DE L'ANCC (INSTITUTION RELEVANT DE L'ONU) INVITÉ, HIER DU FORUM DE DK NEWS

**«IL FAUT CHANGER DE MODÈLE ÉNERGÉTIQUE EN URGENCE»**

Pages 6-7



FORMATION PROFESSIONNELLE

**La rentrée des nouveaux inscrits fixée au 1<sup>er</sup> octobre**

Page 2

SCIENCE et VIE

**HYPOTHYROÏDIE**

Les nodules thyroïdiens

Pages 12-13

HISTOIRE

ALGÉRIE - FRANCE

**Un militant anticolonialiste évoque l'expérimentation par la France du gaz sarin lors de la guerre d'Algérie**

Page 2

FOOTBALL

MATCH AVANCÉ DE LA 4<sup>E</sup> J DE LIGUE 1, DEMAIN À EL HARRACH

**USMH - USMA**

**Les Harrachis pour une 1<sup>re</sup> victoire**

P. 22

SELON L'OMS

**44%**

**des décès mondiaux de femmes enregistrés dans le continent africain**

Page 9



## MÉTÉO

## Régions Nord : 27° à Alger

• Temps partiellement nuageux avec tendance orageuse vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux.

Les vents seront modérés : 20/30 km/h.  
La mer sera peu agitée.

## Régions Sud : 35° à Tamanrasset

- Temps voilé à nuageux notamment vers la Saoura et les massifs du Hoggar/Tassili.  
Les vents seront variables : 20/40 km/h avec soulèvement de sable.

	max	min
Alger	27°	20°
Oran	30°	20°
Annaba	26°	19°
Béjaïa	26°	21°
Tamanrasset	35°	22°

## Ouargla

### 4 nouvelles facultés pour l'université Kasdi Merbah

Quatre nouvelles facultés viendront cette année renforcer les structures pédagogiques de l'Université Kasdi Merbah de Ouargla, a-t-on appris hier auprès des responsables de cet établissement.

Il s'agit de la faculté de mathématiques et sciences de la matière, la faculté des nouvelles technologies de l'information et de la communication, celle des sciences d'application en hydrocarbures et en énergies renouvelables, ainsi que la faculté des sciences de la terre et de l'univers, a précisé le directeur par intérim chargé des études, Abdelhakim Senoussi.

L'université de Ouargla, qui compte six facultés, réceptionnera aussi, en prévision de cette rentrée universitaire 2013-2014, deux instituts des sciences et techniques des activités physiques et sportives et de la technologie, a-t-il ajouté.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

### La rentrée des nouveaux inscrits fixée au 1<sup>er</sup> octobre

La date de la rentrée pour les nouveaux inscrits à la formation et l'enseignement professionnels a été reportée au 1<sup>er</sup> octobre prochain, a-t-on appris hier auprès d'un responsable du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

«Le ministère a décidé de reporter la date de la rentrée de la formation professionnelle pour les nouveaux stagiaires au 1<sup>er</sup> octobre, ainsi que la date de la clôture des inscriptions au 28 septembre courant, au lieu du 12 septembre comme fixé initialement», a indiqué à l'APS la directrice de l'orientation, des examens

et des homologations au ministère, M<sup>me</sup> Ouardia Khaldi.

Le prolongement de la période des inscriptions a pour objectif de donner la chance aux jeunes désireux de rejoindre les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels de bénéficier d'une formation et d'acquiescer une qualification leur permettant de s'insérer dans le mode du travail.

Toutefois, la reprise des cours pour les stagiaires déjà en formation est fixée au 22 septembre 2013, a-t-elle ajouté.

## No comment

### LES PAYS INDUSTRIALISÉS SONT À L'ORIGINE DES CATASTROPHES CLIMATIQUES



## Les prix du millénaire de l'assemblée internationale des Conseils économiques et sociaux à 4 ONG

Les prix du millénaire de l'Assemblée internationale des conseils économiques et sociaux et des institutions similaires ont été décernés mardi soir à quatre ONG représentant l'Algérie, le Brésil, la Chine et le Congo.

La cérémonie de remise des distinctions s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères Mourad Medelci, du président du Conseil national économique et social (CNES) Mohamed Seghir Babès.

Les prix ont été remis à la présidente de l'Association nationale pour la femme et le développement rural, M<sup>me</sup> Zeitoun Baya, et aux représentants des ONG des trois autres

## Algérie - France

### Un militant anticolonialiste évoque l'expérimentation par la France du gaz sarin lors de la guerre d'Algérie

Un militant anticolonialiste, Henri Pouillot, a évoqué hier l'expérimentation par la France du gaz sarin lors de la guerre de Libération nationale, jugeant que son pays est «mal placé» aujourd'hui pour «donner des leçons» à d'autres pays qui en auraient fait l'usage.

Le président du Collectif «Sortir du colonialisme» s'appuie sur le témoignage rendu public d'un ancien sergent de l'armée française, Auguste Cuzin, affecté en Algérie à la fin des années cinquante, selon lequel il avait réalisé avec ses compagnons d'armes et sur ordre de sa hiérarchie, des «tirs d'expérimentation de tirs d'obus chargés de gaz sarin».

«J'étais chef de pièce dans l'artillerie, de février 1958 à avril 1960, en Algérie. Durant le deuxième semestre de l'année 1959, j'ai été appelé à la base secrète de Beni-Ounif (à) Chaque matin, les officiers nous donnaient l'ordre de tirer à 6 ou 8 kilomètres, au canon, durant deux heures. Nous avons expérimenté le gaz sarin», détaille, dans la presse française, l'ancien

soldat, actuellement en retraite dans l'Isère (Sud-est de la France). Interrogé sur la cible de ces tirs, il a affirmé que c'était des caisses, disposées dans le désert, dans lesquelles étaient emprisonnés des animaux.

«Chaque obus contenait un demi-litre de gaz, qui se répandait dès l'impact au sol. Nous allions dans le désert 48 heures plus tard, équipés de masques à gaz, pour aider les techniciens à ramasser les animaux morts, qu'ils emmenaient au laboratoire pour des analyses», se rappelle-t-il, niant avoir eu connaissance de «tirs sur l'homme».

M. Pouillot déduit que comme pour les essais nucléaires de Reggane (Sud d'Algérie), la France a «testé» ces armes horribles, «sans s'inquiéter des victimes civiles qui ont pu être touchées simplement parce qu'elles se sont trouvées au mauvais moment, au mauvais endroit».

«Après l'utilisation de cet agent orange+ (la dioxine) au Vietnam, le napalm pour détruire entre 600 et 800 villages algériens, la France est vraiment mal placée pour donner des leçons sur les armes interdites par d'au-

tres pays», a-t-il indiqué.

Lui-même témoin de la torture à la Villa Susini (Algérie) où il avait été affecté de juin 1961 à mars 1962 pour effectuer son service militaire, le militant anticolonialiste se demande si la France peut donner des «leçons de morale» dans le conflit syrien, en appelant le gouvernement de Damas à renoncer à son arsenal chimique. Il a confié à l'APS être revenu en novembre 2004 en Algérie où il avait visité, à Khenchela (Est), les ruines d'un des 800 villages anéantis au napalm par l'armée coloniale. «J'ai visité les ruines de l'un de ces villages de 800 habitants, tous brûlés vifs, comme à Oradour sur Glane, pas dans une église, mais dans leur mechtal! On trouve encore aujourd'hui des éclats de ces bombes sur le sol», a-t-il témoigné.

Le gaz sarin fait, depuis des semaines, l'actualité internationale, après une attaque à cette arme chimique redoutable contre la population civile en août dernier en Syrie.

### L'opération «Alger sans voiture» reconduite demain 13 septembre

L'opération «Alger sans voiture» sera reconduite demain, pour la sixième année consécutive, pour sensibiliser les habitants de la capitale sur l'importance de la protection de l'environnement, ont annoncé hier les organisateurs. Initiée par la Radio nationale et l'Établissement Arts et Culture, l'opération «Alger sans voitures» concernera les périmètres de la Grande-Poste, la place Audin et le parc Sofia, a précisé la même source dans un communiqué. Cette action, inscrite dans le cadre de la valorisation d'«Alger la Blanche», vise à inciter «les citoyens à participer massivement à la protection de l'environnement et à s'investir largement dans le combat de toutes formes de pollution». Les organisateurs entendent faire de cette journée «un moment de rare beauté agrémenté par un fond musical joyeux et rythmique d'où la voiture sera exclue, afin de drainer le plus grand nombre de citoyens». La manifestation qui débutera à 8h00 devra prendre fin vers 16h00 dans les quartiers concernés de la capitale, a ajouté la même source.

## CHLEF

### Baisse remarquable des incendies de forêts

Les incendies de forêts ont baissé de façon remarquable dans la wilaya de Chlef durant l'actuelle saison estivale où 36 incendies seulement ont été enregistrés contre 248 lors de la même période de l'année 2012, indique un bilan de la conservation des forêts. Ces incendies ont causé la perte de 134 hectares dont 113 ha de forêts et 21 ha de maquis, a précisé la même source, qui considère que cette superficie est «insignifiante» par rapport à celle de la même période de l'année précédente où pas moins de 4.000 ha de forêts ont été ravagées.

Cette baisse est due notamment à l'ouverture de chantiers forestiers, à la réactivation des comités de riverains et au renforcement des moyens d'intervention dans le cadre du dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts, explique-t-on à la Conservation des forêts.

# 13<sup>e</sup> rencontre de l'AICESIS

**Le rôle de la société civile dans la promotion de l'emploi et la lutte contre la pauvreté et la corruption sont au menu de cette rencontre de deux jours**

La 13<sup>e</sup> rencontre internationale de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS) a ouvert ses travaux hier au Palais des Nations, Alger, sous la présidence de M. Mohamed Seghir Babes, président du Conseil national économique et social (CNES).

Le rôle de la société civile dans la promotion de l'emploi et la lutte contre la pauvreté et la corruption sont au menu de cette rencontre de deux jours à laquelle ont pris part des représentants d'une quarantaine de



pays. « Cette rencontre devra marquer une nouvelle étape dans le développement de notre association », a déclaré M.

Babes à l'ouverture des travaux. Une table ronde ainsi que deux séances d'échanges seront ainsi dédiées à cette

problématique, selon le programme de la rencontre. « Quelles nouvelles problématiques et quel rôle pour la société civile pour la promotion de l'emploi et l'intégration socioprofessionnelle des jeunes », tel est le thème retenu pour la table ronde. Les thématiques des deux séances porteront, quant à elles, sur le rôle des CES et du dialogue civil et social dans la lutte contre la corruption et la criminalité économique, et aussi la lutte contre la pauvreté

## L'emploi des jeunes, une «préoccupation majeure» pour les conseils économiques et sociaux

Les Conseils économiques et sociaux (CES) considèrent l'emploi des jeunes comme une «préoccupation majeure» nécessitant un travail de synergie pour aboutir à des solutions concrètes, ont souligné mercredi à Alger les participants à la 13<sup>e</sup> rencontre de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS). Ils ont, à cet égard, souligné l'importance de renforcer les capacités des CES par l'échange d'expériences afin de trouver des solutions au problème du chômage qui affecte particulièrement les jeunes et leur permettre une insertion professionnelle.

Les participants à cette rencontre, de deux jours, ont mis l'accent sur l'impératif d'assurer une prise en charge «effective» du problème du chômage des jeunes, qu'ils ont qualifié de «phénomène en progression constante» à travers le monde et conséquence directe de la crise économique mondiale. Ils ont, dans ce sens, mis en garde contre les «effets néfastes» de l'inactivité des jeunes sur la stabilité et la paix sociales. Le président du Conseil italien pour le travail et l'économie, Antonio Marzano, également président d'honneur de l'AICESIS, a estimé que l'impulsion d'une nouvelle croissance économique était nécessaire pour la création d'emplois. «Le jeunes ne doivent pas être tristes. Le chômage ne doit pas leur voler l'espoir. Il faut qu'ils sortent de l'état

de solitude et de l'inactivité», a-t-il ajouté, soulignant la nécessité d'un engagement commun entre les CES pour régler ce problème tout en restant attentifs aux préoccupations du citoyen. Il a, estimé, que la dialogue social était «utile» pour amortir l'impact du chômage sur les conditions de vie des jeunes, appelant les CES et les acteurs de la société civile à «rester à l'avant-garde pour parer à tous genres de dangers qui menaceraient la cohésion sociale» dans leurs pays respectifs.

De son côté, le ministre palestinien du Travail, Ahmed Djilani, et président du Conseil économique et social de l'Etat de Palestine, a décrit le phénomène du chômage comme une «bombe à retardement qui risque d'exploser si la situation n'est pas prise au sérieux et réglée avec des mesures concrètes». Le représentant du président du Conseil pour le développement économique et social (CDES) du Brésil, a indiqué, quant à lui, que «la crise mondiale a paralysé toute une génération de jeunes», précisant que «ce problème doit être affronté sérieusement par toute la société civile. Pour sa part, le président du Conseil économique et social de Guinée, Michel Kamano, a appelé l'ensemble des participants à agir pour aider à résoudre le problème du chômage, notamment en Afrique dont la population est composée majoritairement de jeunes.

## 4 propositions internationales pour réguler l'emploi dans le monde

L'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS) a recommandé, mercredi à Alger, dans son rapport annuel de 2013, quatre propositions qualifiées de «carré magique» à même de réguler l'emploi.

Les quatre propositions consistent en l'égalité d'accès à l'emploi, l'adéquation formation-emploi, le rôle d'intermédiation de la société civile ainsi que la rénovation des politiques de gouvernement, à indiqué le rapporteur de l'AICESIS, Djoudi Bouras, également expert au Conseil national économique et social (CNES) lors des travaux de la 13<sup>e</sup> rencontre de l'AICESIS. En matière d'égalité d'accès à l'emploi, les nombreuses discriminations affectant les marchés du travail, exigent que les principes d'égalité de chances pour l'accès à un emploi «décent» constituent les invariants des politiques publiques, selon M. Bouras, soulignant qu'il revient au Conseil économique et sociaux (CES) d'y veiller. Il a relevé que la discrimination touche aussi les femmes et les personnes vulnérables, les personnes d'origine sociale modeste ou porteuses de peu de qualification ainsi que les immigrés et les handicapés d'où, a-t-il dit, la nécessité de mettre en place des «dispositifs appropriés» de manière à éliminer ces facteurs de discrimination à tous les niveaux de la législation, des politiques publiques et des systèmes sociaux de prise en charge. Pour ce qui est de la problématique de l'adéquation formation-emploi, le rapport de l'AICESIS a déploré le retard qu'enregistrent les systèmes de formation pour s'adapter à l'évolution du marché de l'emploi et des petits métiers, alors que les services d'orientation ne

répondent pas toujours aux vœux des apprenants, selon le rapport de l'Association. «L'employabilité et le recyclage permanent deviennent les maîtres mots d'un processus permanent d'insertion socioprofessionnelle permettant de maintenir les liens entre l'emploi et la qualification du travail», a indiqué M. Bouras, appelant en outre à l'émergence de nouveaux modèles de formation davantage connectés aux réalités économiques du terrain. Abordant le rôle d'intermédiation de la société civile en tant qu'acteur et partenaire des processus socio-économiques, le rapporteur de l'AICESIS a estimé que «des politiques d'emploi ne peuvent plus s'accommoder d'approches globales et de dispositifs centralisés». Selon M. Bouras, le rôle de partenaires sociaux et de la société civile sont au cœur des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle comme notamment intermédiaires,

médiauteurs accompagnateurs et facilitateurs. «Les CES, de par leurs composantes, deviennent une référence centrale par leur action sur le terrain, mais aussi par leur implication directe dans l'évaluation des politiques publiques en direction des jeunes demandeurs d'emploi», a souligné M. Bouras. Pour ce qui est du volet rénovation des politiques de gouvernement, le rapport de l'AICESIS recommande une nouvelle gouvernance des marchés de l'emploi à même d'impulser une nouvelle politique d'emploi devant consolider la cohésion sociale. Les nouveaux moyens de communication à travers la Toile et les réseaux sociaux permettent une meilleure circulation et fluidité de l'information dans le domaine de la recherche de nouvelles politiques d'emploi, ce qui permet à la société civile de contribuer à la stabilité et à la cohésion sociale, recommande encore le rapport de l'AICESIS.

## POUR ENCOURAGER LA PRODUCTION NATIONALE L'UGTA veut réintroduire l'autorisation d'importation

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) va demander au gouvernement de réintroduire l'autorisation d'importation pour encourager la production nationale et réduire le recours excessif aux importations, a annoncé hier à Alger le secrétaire général de la Centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd.

«L'UGTA va demander la réintroduction de l'autorisation d'importation» pour protéger le marché national comme c'est la règle «au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Union européenne (UE) et de la Zone arabe de libre-échange (ZALE)», a indiqué M. Sidi Saïd à des journalistes en marge de la rencontre de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et des institutions similaires (AICESIS) qui se déroule à Alger.

Le secrétaire général de la centrale syndicale n'a pas précisé si l'UGTA allait soumettre sa proposition lors de la prochaine tripartite ou non. «Nous avons l'obligation de protéger notre économie et la volonté politique de l'Etat ainsi que des partenaires sociaux et des consommateurs existe et il ne reste plus qu'à trouver les mécanismes pour sa concrétisation», a souligné M. Sidi Saïd.

Le responsable syndical a donné comme exemple le secteur du textile qui fait face à la concurrence internationale, en relevant que «les performances du pays dans ce domaine ont régressé en comparaison aux années 1970». «Le textile est laminé par les importations», a regretté M. Sidi Saïd, selon lequel les événements qui se déroulent au niveau international «confortent» son appel à la protection de la production nationale. «Il faut remettre l'édifice industriel public et privé en route car ces deux secteurs sont complémentaires», a-t-il encore dit, ajoutant que «l'élément fondamental» de la prochaine tripartite «prévue lors de la dernière décennie de septembre sera celui de la réhabilitation de la production nationale».

«Le facteur déterminant est l'accompagnement de l'économie nationale en créant des synergies entre les entreprises publiques et privées», a-t-il indiqué tout en soulignant que «les organisations patronales et l'UGTA doivent aller vers la réhabilitation de l'industrie nationale afin d'atteindre l'autonomie et l'indépendance de notre économie». «Si notre industrie ne se remet pas en route, nous serons un pays déstructuré avec tous les maux» qui en résultent, a dit M. Sidi Saïd qui considère cette tâche comme «un défi sociétal».

«Si on s'achemine vers la réhabilitation de l'industrie, il y aura comme résultat la création d'emplois et l'augmentation du pouvoir d'achat et la croissance réelle» car actuellement, «nous vivons de l'importation», a-t-il encore expliqué.

## INTERCONNEXIONS ÉLECTRIQUES EN MÉDITERRANÉE Protocole de coopération entre Sonelgaz et Medgrid

Un protocole de coopération dans le domaine des interconnexions des systèmes électriques méditerranéens a été signé hier entre le groupe Sonelgaz et Medgrid, une société créée en 2011 dans le cadre du Plan solaire méditerranéen (PSM), indique un communiqué de Sonelgaz.

Le protocole de coopération a été paraphé par le P-DG de Sonelgaz, Nouredine Boutarfa et le président exécutif de Medgrid, André Merlin, à la suite d'un séminaire de travail entre les experts des deux sociétés, selon le communiqué.

La coopération portera essentiellement sur les études de faisabilité technique et d'analyse de l'intérêt économique, liées notamment au développement des réseaux et des interconnexions dans un schéma de réseau intégré euro-méditerranéen, précise-t-on de même source. Elle concernera par ailleurs les aspects techniques

du développement des interconnexions transméditerranéennes en vue d'étudier la possibilité d'exportation de l'électricité renouvelable entre les rives sud et nord de la Méditerranée. Le protocole d'accord portera également sur l'évaluation des bénéfices économiques et environnementaux, tirés de l'exploitation optimisée de l'ensemble euro-méditerranéen interconnecté, vu que, «le réseau algérien, le plus important du Maghreb, dispose de tous les atouts pour constituer une plateforme d'échanges d'électricité entre le sud et le nord de la Méditerranée», souligne le groupe algérien.

Medgrid est une initiative industrielle créée en 2011 dans le cadre du PSM ayant pour objet de promouvoir et faciliter le développement d'un réseau d'interconnexions électriques autour et à travers la Méditerranée.

## LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA A PROCÉDÉ À UN REMANIEMENT

**11 Nouveaux ministres dans le gouvernement**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé hier à un remaniement ministériel, a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué dont voici le texte intégral:

«Conformément aux dispositions de l'article 79 de la Constitution, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a pris, ce jour, après consultation du Premier ministre, un décret présidentiel portant nomination des membres du gouvernement.

**Sont nommés Mesdames et Messieurs:**

- Abdelmalek Sellal, Premier ministre,
- Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales,
- Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef de l'état-major de l'Armée nationale populaire,
- Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères, en remplacement de M. Mourad Medelci, appelé à d'autres fonctions,
- Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux,
- Karim Djoudi, ministre des Finances,
- Youcef Yousofi, ministre de l'Energie et des Mines
- Amara Benyounés, ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement,
- Abdelwahab Nouri, ministre de l'Agriculture et du Développement rural,
- Bouabdallah Ghlamallah, ministre des Affaires religieuses et des wakfs,
- Mohamed Chérif Abbès, ministre des Moudjahidine
- Mohamed El Ghazi, ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public,
- Hocine Necib, ministre des Ressources en eau,
- Amar Ghoul, ministre des Transports,
- Farouk Chiali, ministre des Travaux publics
- Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville,
- Dalila Boudjemaâ, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement,
- Abdelkader Messahel, ministre de la Communication,
- Abellatif Baba Ahmed, ministre de l'Education nationale,
- Mohamed Mébarki, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,
- Khalida Toumi, ministre de la Culture,
- Noureddine Bedoui, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels
- Souad Bendjaballah, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme,
- Mustapha Benbada, ministre du Commerce,
- Mahmoud Khedri, ministre des Relations avec le Par-

● **Onze (11) nouveaux ministres font leur entrée au gouvernement du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, suite à l'important remaniement opéré par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.**

Trois nouveaux ministres parmi les onze sont nommés à la tête des ministères de souveraineté. Il s'agit de Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, d'Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères.

La liste des nouveaux ministres comporte aussi les noms d'Abdelwahab Nouri, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed El Ghazi, ministre chargé de la Réforme du Service public, Farouk Chiali, ministre des Travaux publics, Noureddine Bedoui, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Zohra Derdouri, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Abdelmadjid Bouguerra, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères chargé des Affaires maghrébines et africaines et Mohamed Djellab, ministre délégué auprès du ministre des Finances chargé du Budget, bouclent la liste des nouveaux membres du gouvernement de M. Sellal.



- lement
- Mohamed Bemeradi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale,
- Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière,
- Mohamed Tahmi, ministre de la Jeunesse et des Sports
- Zohra Derdouri, ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication,
- Mohamed Amine Hadj Saïd, ministre du Tourisme et de l'Artisanat,
- Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche et des Res-

- sources en halieutiques,
  - Abdelmadjid Bouguerra, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires maghrébines et africaines
  - Mohamed Djellab, ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé du Budget.
- Par ailleurs, en application de l'article 78 de la Constitution, Monsieur le président de la République, a nommé Monsieur Ahmed Noui, ministre secrétaire général du gouvernement.

**Un gouvernement de terrain****Boualem Branki**

C'est un remaniement ministériel potentiellement technique qu'a opéré le président Bouteflika, annoncé hier par la présidence de la République. De par la nature des portefeuilles ministériels touchés par ce remaniement du reste attendu par les observateurs politiques, il est clair que si la couleur politique éclaire certaines interrogations sur le départ de certains ministres, elle n'en marque pas pour autant la fin d'une manière de gérer les affaires de l'Etat.

Et c'est ce qui était attendu quelque part par le sérail politique qui s'est produit: l'arrivée de ministres jeunes, expérimentés et bien au fait des mille et une embûches du terrain.

Il n'y a qu'à prendre le cas du nouveau ministre de la santé, Abdelmalek Boudiaf, qui a réussi à la tête de la wilaya d'Oran à donner du souffle et de la vigueur au développement local dans cette région de l'ouest du pays.

C'est d'ailleurs ce souci de mettre en avant des responsabilités suprêmes au sommet de l'Etat des hommes de terrain qui semble avoir été le fil conducteur de ce remaniement ministériel.

Des ministres, qui avaient des portefeuilles importants et de poids dans la vie sociale et économique des Algériens sont partis, des cadres jeunes les ont remplacés. A quelques mois de la prochaine présidentielle, ce changement dans la composante du gouvernement que dirige M. Sellal, a été dans bien des postes le résultat de ses recommandations au Chef de l'Etat au cours de ses dernières consultations avec le président.

Il est clair que la volonté du Président Bouteflika est de mettre devant leurs responsabilités de jeunes cadres, mais encadrés par des ministres rompus aux grands travaux de l'Etat et de la diplomatie.

Le cas de la nomination de M. Ramtane Lamamra en remplacement de M. Mourad Medelci est une reconnaissance à un vieux routier de la diploma-

tie africaine, et le ministre délégué aux affaires africaines et maghrébines, Abdelmadjid Bouguerra, jeune et déjà rompu à la diplomatie moderne, reflète ce savant dosage entre anciens cadres de l'Etat et nouveaux.

Un mélange tactique qui tire sa légitimité de la connaissance de ces hommes de terrain, et leur expérience qu'ils ont acquise au contact des grands dossiers de développement local.

Un remaniement enfin qui expliquerait également l'échec de certains ministres à faire avancer les choses dans leurs départements, notamment l'Agriculture, la Santé et les PTIC.

En cela, on peut dire que quelque part, ce remaniement a été une sanction pour certains ministres.

Et, pour ceux qui n'ont pas été «touchés», c'est également «un rappel à l'ordre», même s'ils ont troqué leur ministère pour un autre, comme dans le cas de Amar Ghoul.

A noter enfin le retour en force d'un homme de confiance, Tayeb Belaïz, au ministère de l'Intérieur.

## LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA A PROCÉDÉ À UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL

# Ceux qui restent et ceux qui partent

Le nouveau gouvernement conduit par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, compte quelques ministres maintenus dans leurs portefeuilles ou permutés vers d'autres secteurs, pendant que onze ont quitté l'exécutif et onze nouveaux ministres l'ont intégré.

Ainsi, Tayeb Louh a été désigné ministre de la Justice, garde des Sceaux, après avoir dirigé le département du Travail et de la Sécurité sociale. Amara Benyounés hérite du ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, après avoir dirigé le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville.

Abdelkader Messahel a été désigné ministre de la Communication, en remplacement de Mohamed Saïd, après une longue carrière en qualité de ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines.

Après avoir dirigé le département des Travaux publics, Amar Ghoul hérite du portefeuille des Transports, alors que le département du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale a échu à Mohamed Bemeradi, ex-ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

L'ex-secrétaire d'Etat auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat chargé du Tourisme, Mohamed Amine Hadj Saïd, occupe actuellement le poste de ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

Plusieurs ministres gardent les portefeuilles qu'ils dirigeaient depuis plusieurs années, à l'instar de Bouabdallah Ghlamallah pour les Affaires religieuses et les Wakfs et de Mohamed Chérif Abbès, ministre des Moudjahidines. Karim Djoudi a été maintenu, également, en sa qualité de ministre des Finances. Youcef Youssfi garde le portefeuille de l'Energie et des Mines, Hocine Necib, celui des Ressources en eau, alors qu'Abdelmadjid Tebboune est maintenu au ministère

de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, ainsi que Khalida Toumi à la Culture et Mustapha Benbada au Commerce. Abdelatif Baba Ahmed et Souad Bendjaballah gardent également leurs portefeuilles respectifs de ministre de l'Education nationale et de ministre de la Solidarité nationale de la famille et de la condition de la femme.

Mahmoud Khedri garde ses fonctions de ministre des Relations avec le Parlement, de même que Mohamed Tahmi à la tête de la Jeunesse et des Sports et Sid Ahmed Ferroukhi à la tête du secteur de la Pêche et des Ressources halieutiques.

Ahmed Noui a été, quant à lui, maintenu au poste de ministre, secrétaire général du gouvernement. A l'issue de ce nouveau remaniement, onze ministres quittent le gouvernement. Il s'agit des ex-ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, de la Justice Mohamed Charfi, des Affaires étrangères, Mourad Medelci qui a été appelé à d'autres fonctions.

Il s'agit également des ex-ministres de l'Industrie, Chérif Rahmani, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Herraoubia, de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, des Transports, Amar Tou, de la Santé, Abdelaziz Ziari, de l'Agriculture, Rachid Benaïssa, et enfin de la Communication, Mohamed Saïd.

Par ailleurs, onze nouveaux ministres font leur entrée au gouvernement d'Abdelmalek Sellal, dont trois à la tête de ministères de souveraineté. Il s'agit de Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, d'Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères.

ALGÉRIE - TUNISIE

## Le Président Bouteflika reçoit l'ancien Premier ministre tunisien Béji Caïd Essebsi



Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger l'ancien Premier ministre tunisien, M. Béji Caïd Essebsi.

La rencontre a permis d'examiner les relations fraternelles privilégiées qui lient les deux pays frères et voisins et la nécessité d'entreprendre tout ce qui est susceptible de les développer et les approfondir dans tous les do-

maines. M. Béji Caïd Essebsi a informé le Président Bouteflika des démarches en cours pour la réalisation des exigences de l'étape de transition en Tunisie, outre la situation dans la région.

Le président de la République avait reçu mardi le président du mouvement tunisien Ennahdha, M. Rached Ghannouchi.

## OBSERVÉE ET RESPECTÉE POUR SES POSITIONS

# L'Algérie fortement sollicitée pour désamorcer la crise en Tunisie

Kamel Chérif

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, déclarait que les positions diplomatiques de l'Algérie sont très observées, que ce soit au niveau régional ou international. Cet intérêt dénote de la perspicacité de la diplomatie algérienne et de ses positions de principe, stables, immuables et courageuses.

L'Algérie est non seulement observée, mais elle est également sollicitée dans le règlement de certains dossiers et crises. C'est dans ce sens que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mardi dernier à Alger, le président du Mouvement tunisien Ennahdha, Rached Ghannouchi.

La visite effectuée par Ghannouchi s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Algérie d'aider la Tunisie, pays frère, à éviter de sombrer dans la violence. Le jusqu'au-boutisme affiché par les différents partis en conflit en Tunisie a nécessité l'intervention de l'Algérie qui, de par son expérience, est à même de mener l'ensemble des parties tunisiennes à s'asseoir autour d'une même table et œuvrer ainsi pour la réconciliation entre Tunisiens.

Il s'agit pour l'Algérie et la Tunisie d'éviter le recours à la violence, sachant que le dialogue et la réconciliation ont toujours fini par s'imposer et l'emporter. L'Algérie qui a souffert durant plus d'une décennie du terrorisme, n'entend pas que ses pays voisins vivent le même cauchemar.

Aussi, la victoire militaire et politique de l'Algérie sur le terrorisme, suivie par l'adoption par voie référendaire de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale ont fait de l'Algérie un pays de référence en matière de lutte antiterroriste et de réconciliation.

Le leader d'Ennahdha est ainsi venu en Algérie demander conseil et bénéficier des éclairages du président Bouteflika qui a été, faut-il le rappeler, ministre des Affaires étrangères du pays au lendemain de son indépendance.

Le même défilé de diplomates et de dirigeants avait été constaté à Alger lors de la crise malienne, sachant que ce pays était au bord de la guerre civile. L'Algérie n'a jamais cessé de préconiser aux Maliens d'éviter la violence et de privilégier le recouvrement des institutions du pays. L'Algérie avait insisté sur l'intégrité territoriale du Mali et a été la première à encourager l'organisation d'élections présidentielles et de féliciter le vainqueur.

Aujourd'hui, l'Algérie tend sa main au Mali, considérant qu'il est de son droit d'aider ce pays, pour reprendre l'expression de Mourad Medelci. La même démarche a été adoptée avec la Libye et aujourd'hui encore avec l'Egypte et la Syrie pour ne citer que ces pays qui sont en crise. Le temps a toujours fini par donner raison à l'Algérie.

## A Retenir.. A Retenir.. A Retenir.

Saïd Abjaoui

● Ce n'est pas tout à fait un changement de gouvernement, et ce n'est pas tout à fait un simple remaniement. Le président a opéré des changements dans le cadre de l'achèvement de son programme. Il avait promis que son programme sera achevé, qu'il le mènera à bon port et que tout sera mobilisé pour y parvenir. Toutes les forces disponibles, toutes les capacités requises, vont être intégrées pour accélérer le rythme de la mise en œuvre.

● Comme tout le monde l'a remarqué, depuis un certain temps, le président reçoit en audience le Premier ministre et le chef d'Etat major de l'armée. Il a pris compte des mutations survenues dans le monde, plus particulièrement dans notre voisinage, et en conséquence a décidé de prendre les mesures susceptibles d'apporter des changements répétés et de faire face à des menaces globales dont le terrorisme et la criminalité organisée sans oublier les vulnérabilités recensées dans le domaine économique.

● Il confirme que l'ANP est sur la voie réussie de l'endiguement et de l'éradication du terrorisme et de même qu'il est convaincu que son programme qu'il applique le gouvernement sous la coordination du Premier ministre est également lui aussi sur la bonne voie. C'est ainsi qu'il exprime son accord par la reconduction de la majorité des membres du gouvernement sont restés même si ce n'est pas aux mêmes postes.

● Le président compte ainsi amener des changements dans la conduite des affaires par les ministères auxquels il a procédé au changement des ministres. Les deux secteurs de la production de richesses à savoir l'agriculture et l'industrie connaissent des changements.

Le président compte y introduire de nouveaux facteurs d'amélioration de leur production car d'une part, il faudrait diminuer la facture alimentaire et augmenter la substitution aux importations dans le domaine industriel.

● Une nouvelle femme fait son entrée dans le secteur des postes et télécommunications.

M. KAMEL MUSTAPHA KARA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (INSTITUTION RELEVANT DE L'ONU)  
INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

AUGMENTATION DE LA TEMPÉRATURE  
EN ALGÉRIE DE 1 À 1,5°C, ET RISQUE D'AVANCÉE  
DU DÉSERT EN 2050

## «Il faut changer de modèle énergétique en urgence»



▶ **ÉNERGIE SOLAIRE, LA MOINS CHÈRE, LA PLUS PROPRE**  
▶ **6 MILLIONS D'AFRICAINS S'ÉCLAIRENT ENCORE À LA BOUGIE**  
▶ **CONJURER LES EFFETS DE SERRE.**

Saïd Abjaoui

Septembre 2013. Une date historique. L'observateur américain des changements climats climatiques donne trois informations inquiétantes.

1) Augmentation des gaz à effet de serre. Celle-ci a provoqué l'augmentation de la température, soit la base de déréglementation. La concentration du gaz carbonique dans l'atmosphère s'élève à 400ppm. La concentration normale est entre 280 et 300.ppm. Cette augmentation est trop importante. Elle est pourtant inaperçue comme si elle n'était pas grave.

2) Les problèmes d'augmentation des températures durant les années 2000 ont été fortement ressentis. L'exemple le plus important s'est produit avec une augmentation en Algérie de 1 à 1,5°C. Cette situation produira une nouvelle avancée du désert en 2050.

3) On a enregistré beaucoup de catastrophes naturelles ; Celle de Bab El-Oued, canicule, inondations...

L'atmosphère est directement liée à

l'industrie. Du fait qu'elle est une et invisible, elle subit une agression en provenance d'un continent et la present au dessus d'un autre continent.

Quelle parade sérieuse à développer dans le cadre de la guerre contre les effets de serre ? Il faudrait ouvrir une phase de transition «énergétique en matière de renouvellement des énergies. Nous savons que les grandes puissances telles les Etats Unis et la Chine sont de grandes émettrices de charbon.

Le changement a un coût excessif. Il ne faudrait donc pas s'attendre à ce que les grandes puissances qui tirent l'essentiel de l'énergie de la consommation du charbon acceptent d'un coup de financer et d'encourager par exemple le développement de l'énergie solaire et d'abandonner le charbon, et les infrastructures y afférent.

L'Afrique quant à elle est innocente. Elle est vierge de l'industrie et encore à ce jour, il y a des millions d'Africains qui s'éclairent à la bougie. Elle n'est nullement responsable de la détérioration des conditions climatiques et pourtant elle les subit en plus.

Elle dispose de l'atout que constitue l'énergie spécifique, celle du soleil 24/24. Energie moins chère, et avec l'existence d'une expérience dans l'exploitation de l'énergie solaire.

L'investissement dans le tout solaire entraînera la formation des ressources humaines, la création de centaines de milliers d'emplois sur une dizaine d'années, et permettra le règlement à la source de l'immigration et des problèmes sociaux.

Pour l'Algérie, investir dans l'énergie solaire lui fera économiser 100 milliards de m<sup>3</sup> par an. En plus, cela ne nécessite pas de grands équipements lourds mais acheter seulement des turbines (10% des investissements) qui seront progressivement construites localement. Tous les matériels sont locaux. Pour la production d'énergie solaire, le conférencier releva trois technologies, photovoltaïque, thermique miroir, flux d'air (courants ascendants). A ce niveau, le débat entre dans la sphère des procédés technologiques, ce qui n'est pas l'objet de la conférence.



CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**Kamel Mostafa-Kara :**  
**«Le seuil de 400 PPM est dépassé !»**

Mostafa-Kara directeur de l'Agence nationale du changement climatique est venu au Forum de DK News alerter l'opinion publique nationale sur les dangers réels des gaz à effets de serre sur l'atmosphère terrestre :

« L'observatoire américain d'Hawaï des océans et de l'atmosphère a enregistré au mois de septembre 2013, un seuil de 400PPM qui signifie que le taux normal de 280à 300 PPM est largement dépassé. Cela aura des conséquences sur la température de la terre. Ces changements provoquent des catastrophes : inondations, tempêtes tropicales sur des continents qui ne les connaissent pas, tsunamis, aridités et avancées des déserts, etc. »

La deuxième information importante est de savoir que les pays qui utilisent les énergies fossiles pour leur développement, notamment le charbon des USA et la Chine- sont responsables de cette évolution dangereuse de la pollution atmosphérique.

Troisièmement, il apparaît clairement qu'il faut changer de modèle énergétique : passer à l'économie verte.

Mostafa-Kara est un inlassable combattant de la protection de l'environnement, un lanceur d'alerte infatigable : « Les institutions doivent prendre en considération les informations capitales fournies par les scientifiques ; la gouvernance exige que l'on s'adapte pour parler aux dangers : l'architecture et l'urbanisme, l'aménagement du territoire doivent être pris en compte à l'avenir. Les ménages, les consommateurs d'une manière générale doivent se discipliner dans leur

consommation excessive d'énergie. »

Le professeur Mostafa Kara pointe la diplomatie comme levier important de la lutte pour préserver la vie sur terre : « L'Afrique qui participe pour 1 ou 2% de l'industrie mondiale est innocente de la pollution atmosphérique ; mais comme cette dernière ne se divise pas, l'Afrique est la plus touchée par les catastrophes "naturelles". Elle paie le prix fort en vies humaines, en destructions... »

L'Algérie n'est pas moins exposée comme les dernières catastrophes depuis 2000 l'ont démontré : inondations de Bab El-Oued, Ghardaïa, El-Bayadh, Laghouat. La température moyenne a augmenté de 1° à 5 en 10 ans : « C'est considérable : tous les équilibres naturels connus sont rompus. Les inondations provoquent l'envasement des barrages, l'évaporation marine s'accroît, l'aridité des sols également. En Algérie, les zones steppiques et les Hauts-Plateaux sont gagnés par le désert. »

**ENERGIE SOLAIRE**

Mostafa-Kara attire l'attention sur la faisabilité de l'économie verte : « Il s'agit de substituer aux énergies produites par les hydrocarbures et le charbon l'énergie solaire et non plus celle qui repose sur les panneaux photovoltaïques.

Le modèle existe : nous pouvons créer une industrie avec des matériaux disponibles en Algérie et l'installation de turbines qui seraient acquises sur le marché international. Cela va donner du travail à des milliers de personnes dont la formation ne demandera pas plus de 3 mois ! »



Et d'économiser « 100 milliards de mètres cubes de gaz naturel, chaque année ! »

Il ajoute que le marché de l'énergie solaire est immense « pour cette énergie disponible 24/24h : l'Europe et le Japon sont demandeurs. Sinon, nous serons confrontés aux problèmes de l'eau, de la sécurité alimentaire, des catastrophes à répétition... »

Le professeur se bat avec les armes de la science et des convictions forgées de longue date : les autorités et les consommateurs sont avertis.

Mostafa-Kara a fort à faire : il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre !

O. Larbi

**Il est «urgent»**  
**d'exploiter les énergies renouvelables**

Il est «urgent» d'exploiter les énergies renouvelables pour faire face aux conséquences des dérèglements climatiques dans le monde, a estimé hier le directeur général de l'Agence nationale des changements climatiques (ANCC), Kamel Mustapha Kara.

«Il faut changer de modèle énergétique en urgence. Il faut laisser les énergies fossiles et aller vers les énergies vertes», a plaidé M. Mustapha Kara, spécialiste des questions climatiques, lors d'une conférence au Forum du quotidien francophone DK News.

L'urgence d'exploiter les énergies renouvelables est dictée selon lui, par la nécessité de se préparer, dès maintenant, à faire face aux conséquences des changements climatiques «de plus en plus graves» dans le monde.

«A cause de l'émission des gaz à effet de serre, dont sont responsables les pays industrialisés notamment les Etats-Unis et la Chine, le niveau de la chaleur a atteint un seuil record en ce début de mois de septembre», a-t-il fait observer.

«L'Algérie est un des pays où cette augmentation de la chaleur a été la plus forte. De 2001 à 2011, elle a progressé de 1 à 1,5 degrés», a noté M. Mustapha Kara pour qui des bouleversements sont à prévoir dans la disponibilité des res-

sources en eau et des produits agricoles.

Pour y remédier, le DG de l'ANCC a proposé d'aller «rapidement» vers l'utilisation des énergies renouvelables comme l'électricité produite à base de soleil, «la ressource et les technologies étant disponibles».

Il a également appelé à prendre en considération les changements climatiques dans l'élaboration des plans d'urbanisme et de l'aménagement du territoire national.

Interrogé sur l'état de la mise en oeuvre du programme national d'énergies nouvelles et renouvelables (ENR), ce spécialiste des questions climatiques a répondu que le plan était «resté au stade des déclarations» depuis maintenant plus de deux ans.

«J'ai applaudi l'adoption du programme des ENR, mais le plan est resté au stade des déclarations. Il n'a pas connu de suite à mon avis», a-t-il dit.

Le programme national des ENR, adopté en Conseil des ministres début février 2011, prévoit de produire 40% de l'électricité à base des énergies renouvelables à l'horizon 2030. Il prévoit aussi de créer 100.000 emplois et d'économiser 600 milliards de mètres cubes de gaz.

APS

**APN**  
**Résultats de l'élection des**  
**représentants du groupe**  
**parlementaire du FLN**

Les résultats de l'élection des représentants du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) pour le renouvellement des structures de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont été annoncés dans la nuit de mardi à mercredi à Alger.

Après dépouillement des voix, la commission des candidatures composée de sept (07) députés et son président, représentant de l'administration de l'APN, a annoncé l'élection des députés Djemai Mohamed, Madhi Djamel, Hamel Ali, Abdellaoui Abdelkader et Athmani Salima au poste de vice-présidents de l'APN.

Par ailleurs, Khalil Mahi, Bousmaha Boualem, Toureche Toufik, Nahet Youcef, Zebbar Berrabah, Bedda Mahdjoub, Badi Tayeb et Karoui Abdelkader, ont été élus présidents des commissions permanentes de l'APN.

La commission a également annoncé les noms des députés élus

vice-présidents et rapporteurs des commissions permanentes de l'APN.

L'élection des représentants du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) pour le renouvellement des structures de l'APN avait débuté mardi, sous l'égide du secrétaire général du parti Amar Saïdani.

80 députés du parti FLN briguaient 27 postes lors de cette opération électorale du groupe parlementaire, composé de 111 députés. Peu avant le début de l'élection, M. Saïdani avait indiqué que «tous les députés du parti ont les mêmes chances pour briguer des postes au sein des structures de l'institution législative». «Il est dans les traditions du parti de recourir à l'urne pour une opération électorale transparente», avait-t-il précisé avant de souligner qu'en sa qualité de secrétaire général du parti, «il ne compte soutenir aucun candidat excepté celui issu de l'urne».

**SELON L'OMS**  
**44% des décès**  
**mondiaux de femmes enregistrés**  
**dans le continent africain**

Les participants à la 67<sup>e</sup> session du comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique ont relevé que 44% des décès mondiaux de femmes surviennent dans la région africaine, a indiqué hier le bureau de l'organisation à Alger.

«Ce taux élevé de mortalité est essentiellement dû aux maladies transmissibles, aux complications liées à la grossesse ou à l'accouchement et aux carences nutritionnelles», ont indiqué les participants à cette session tenue du 2 au 6 septembre à Brazzaville (Congo), avec la participation de 47 Etats africains membres de l'OMS.

Pour remédier à cette situation, ils ont adopté une résolution qui invite les pays du continent à accorder la priorité aux femmes dans les programmes de développement, à lever les barrières qui empêchent l'accès des femmes aux ressources financières et aux soins, insistant sur la nécessité d'autonomiser la femme par l'éducation. Ces recommandations sont contenues dans un rapport de la commission sur la santé de la femme dans la région africaine, intitulé «Relever le défi de la santé de la femme en Afrique», qui souligne la nécessité d'adopter une approche des parcours de vie pour obtenir des améliorations rapides et durables du bien-être physique, mental et social des femmes. Concernant la santé des personnes âgées, les ministres africains de la Santé ont noté avec une grande préoccupation que les systèmes de santé de la région n'ont pas été préparés à répondre aux besoins d'une population sans cesse vieillissante, appelant à prendre des mesures pour assurer leur protection. Une grande proportion de la population de la région afri-

caïne recourt à la médecine traditionnelle pour ses besoins de santé, ont noté les participants, insistant sur l'impératif de renforcer le rôle de la médecine traditionnelle dans les systèmes de santé, de veiller à ce que les produits issus de la pharmacopée traditionnelle soient sûrs, accessibles et d'un prix abordable et de protéger les droits de propriété intellectuelle. Ils ont, en outre, mis l'accent sur la nécessité de renforcer la capacité des ressources humaines en vue de développer la médecine traditionnelle, d'encourager et d'organiser la culture à grande échelle tout comme la conservation des plantes médicinales qui ont fait l'objet d'une recherche approfondie, et renforcer la collaboration entre les parties prenantes dans divers secteurs. Les ministres ont invité les pays africains à mobiliser les ressources nationales et internationales suffisantes au traitement et à la lutte contre le VIH sida et à améliorer l'approvisionnement de médicaments, préconisant de décentraliser les services de lutte contre le VIH, d'intégrer et d'établir la corrélation entre les services du VIH et les services de santé sexuelle et génésique, de santé de l'enfant et de lutte contre la tuberculose. Les participants à la 67<sup>e</sup> session du comité régional de l'OMS ont examiné les progrès réalisés par les pays en vue de la protection des populations contre les effets nocifs du tabagisme, la mise en réseau des institutions publiques de recherche en santé, la prise en charge des cancers, la mise en oeuvre du plan stratégique régional pour la vaccination 2009-2013, le plan d'action mondial pour les vaccins, ainsi que la réforme en cours de l'OMS.

APS

## ALGÉRIE - SAHEL M. Medelci participe à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Sahel à Ndjaména

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, s'est rendu mercredi à Ndjaména (Tchad) pour participer à la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays du Sahel qui se tient sous les auspices de l'Union africaine et de son Conseil de paix et de sécurité.



«Cette réunion est la deuxième du genre après celle tenue à Nouakchott le 17 mars dernier», a précisé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Amar Belani, dans une déclaration à l'APS.

«La réunion de Ndjaména permettra d'évaluer la mise en oeuvre des conclusions arrêtées à Nouakchott, et qui couvrent essentiellement le renforcement de la coopération régionale dans les domaines de l'échange du renseignement et du contrôle des frontières, de la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé», a-t-il expliqué.

«Il convient de signaler que la réunion ministérielle de Ndjaména a été précédée d'une réunion qui a regroupé le 10 septembre les chefs des services de renseignement et de sécurité des pays concernés», a fait savoir M. Belani.

## ALGÉRIE - EAU Lâcher de 100 jeunes outardes dans la région de Zeboudj

Une centaine de jeunes outardes ont été lâchées mardi dans la région de Zeboudj, dans la commune de Brezina, wilaya d'El-Bayadh, a-t-on constaté.

Troisième du genre, l'opération, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération Algéro-Émiratie, vise, parmi ses objectifs, la protection de cette espèce d'avifaune menacée d'extinction, a indiqué le directeur général des forêts (DGF), M. Mohamed Seghir Noual.

M. Noual a expliqué que ce lâcher s'inscrit au titre du programme de préservation des réserves naturelles, conformément au programme national du renouveau rural, qui a donné lieu, ces trois dernières années, au lâcher de 1.500 jeunes outardes, 700 en 2011 et les 800 autres en 2012.

Ce lâcher fait partie d'une tranche de 1.000 oiseaux à libérer, selon le même responsable qui annonce, à ce propos, un programme prévoyant le lâcher, annuellement, de quelque 5.000 jeunes outardes, dans les prochaines années.

Le représentant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, M. Abdelkader Kheili, s'est, pour sa part, félicité de la coopération algéro-émiratienne

en matière de développement et de préservation de l'avifaune et d'encouragement de sa reproduction, qualifiant cette expérience de «réussie», au regard des résultats obtenus ces dernières années.

Le représentant du centre émirati pour la reproduction et la protection de la faune (CerpF), M. Sayed Mohamed, a estimé que l'opération, amorcée en 2007, a pris forme sur la base d'expériences étrangères, ainsi que de la contribution d'une université britannique spécialisée en écologie et d'une organisation mondiale pour la préservation de l'outarde. Créé en 2007 dans la commune de Labiodh Sidi Cheikh, en vertu d'un arrêté interministériel du 20/06/2006, le centre émirati pour la reproduction et la protection de la faune (CerpF), qui est entré en exploitation en 2007, s'étend sur une surface de 400 hectares, selon la conservation des forêts de la wilaya d'El-Bayadh.

La collecte des œufs et des poussins d'outardes a donné lieu, lors de la saison 2007-2008, à la reproduction de 245 oiseaux du genre, a-t-on rappelé en signalant que l'année 2011 a marqué le début de l'opération de lâcher des outardes en milieu naturel.

## ALGÉRIE - AFRIQUE - INTERPOL

# «Seize personnes extradées vers l'Algérie depuis 2011»



Seize (16) personnes impliquées dans diverses affaires criminelles ont été extradées vers l'Algérie durant les deux dernières années après avoir fait l'objet de mandats d'arrêt internationaux, a indiqué mardi à Oran, le délégué de l'Algérie à l'Interpol et membre de son comité exécutif, M. Abdelkader Kara Bouhadba.

«Depuis la moitié de l'année 2011 à ce jour, 16 personnes dont des étrangers ont été extradées, de plusieurs pays vers l'Algérie pour être jugées pour les crimes pour lesquels ils sont poursuivis», à indiquer à l'APS, M. Kara Bouhadba, directeur de la police judiciaire à la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN), en marge de la 22ème conférence régionale africaine d'Interpol, quise tient à Oran.

«Ces individus ont fait l'objet de mandats d'arrêt internationaux. Certains d'entre eux sont impliqués dans des affaires économiques et financières», a précisé M. Kara Bouhadba en ajoutant que l'extradition de criminels «est une question relevant en premier lieu de la souveraineté nationale des pays et de la criminalisation de certains délits d'un pays à un autre».

«La commercialisation du cannabis dans certains pays européens n'est pas considérée comme un crime. Elle relève, selon ces pays, des libertés individuelles des

citoyens», a encore expliqué le même responsable, précisant que «l'extradition des criminels obéit à des considérations politiques, économiques et autres comme elle se fait en conformité avec les conventions bilatérales entre les Etats».

Le membre du Comité exécutif d'Interpol a également mis en exergue la politique de la DGSN visant le démantèlement des réseaux de trafic de drogue et l'arrestation des narcotrafiquants. «Pour nous, ces objectifs sont plus importants que les saisies de drogue elles-mêmes» a-t-il souligné.

«Les moyens technologiques et les méthodes de travail modernes utilisés par l'Algérie ont permis d'obtenir des résultats importants sur le plan de la lutte contre le crime sous toutes ses formes, notamment le trafic et la commercialisation de la drogue», a encore indiqué M. Kara Bouhadba.

«Le recours intensif aux nouvelles technologies de l'information et de la communication par la police nationale a permis de régler de nombreux affaires relevant des crimes organisés», a-t-il ajouté.

Il est à noter que M. Abdelkader Kara Bouhadba représente l'Algérie au comité exécutif d'Interpol, qui regroupe également trois autres délégués africains.

## ORAN Missions et activités de la Sûreté nationale au centre d'une grande exposition

Les missions et activités des différents services de la Direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn), sont au centre d'une grande exposition, ouverte mardi soir au Centre des Conventions «Mohamed Ben Ahmed» d'Oran (CCO) en marge de la 22<sup>e</sup> Conférence régionale africaine d'Interpol.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, en présence de la présidente d'Interpol, M<sup>me</sup> Mireille Ballestrazzi, du wali d'Oran et des membres des délégations participantes de la 22<sup>e</sup> Conférence régionale africaine d'Interpol. Organisée sous le slogan «La police algérienne au service du citoyen et de la République», cette manifestation comprend une dizaine de stands qui mettent en relief les prérogatives et compétences de chaque département de la Dgsn.

Cette exposition de grande envergure, étendue sur plus de 4 000 mètres carrés, a réservé le gros de son espace à la présentation d'un échantillon représentatif du parc roulant de la Dgsn, dont des véhicules, un hélicoptère de l'unité aérienne de la Sûreté nationale et d'autres engins dotés d'équipements spécifiques. Des véhicules utilisés au lendemain de l'indépendance sont exposés dans ce cadre aux visiteurs qui reçoivent également, au stand du musée central

de la police, un aperçu sur l'histoire de la police algérienne à travers différentes époques, de l'ère numide à nos jours en passant par l'Etat de l'Emir Abdelkader, la Révolution (1954-1962) et la période de transition (19 mars-5 juillet 1962). Les modalités d'accès à la carrière de policier sont aussi expliquées dans le cadre de l'exposition qui met l'accent sur l'importance accordée par la Dgsn à la formation et au perfectionnement des agents et cadres à travers des programmes dédiés aux matières professionnelles (police judiciaire, police des frontières, ordre public, police de proximité, management), juridiques, techniques et sportives, notamment.

Le stand de la Direction de la police judiciaire met en exergue quant à lui, les activités de ses différents services tel celui de la police scientifique, et ce, dans le domaine de la lutte contre la criminalité, dont le trafic de drogues, l'atteinte à la propriété intellectuelle et le trafic illégal de véhicules. Des bilans relatifs aux affaires traitées durant ces dernières années sont affichés à cette occasion, parmi lesquels celui de la lutte anti-droque qui fait ressortir un volume des saisies, de 2010 à la fin du premier semestre de l'année en cours, évalué à plus de 75,2 tonnes de résine de cannabis, 16,2 kg de cocaïne, 3,2 kg d'héroïne et plus d'un million de psychotropes. Des exemples d'affaires

traitées grâce au système «Mind» (base de données) d'Interpol sont présentés dans ce même contexte. Ce système a permis à la police algérienne de démanteler entre autres des réseaux transnationaux de trafic de drogue et de véhicules.

La lutte anti-terroriste est aussi mise en exergue dans cette exposition, notamment au stand de la Direction des unités républicaines de sécurité qui dévoile différents types d'engins explosifs de fabrication artisanale ayant été désamorçés par les artificiers de la Dgsn. L'exposition comprend également un stand dédié à la coopération bilatérale entre la Dgsn et les différents pays du monde, axée principalement autour de la formation, l'échange de délégations, d'experts, l'assistance technique et l'échange d'informations. L'Algérie qui est membre de l'Oipc-Interpol depuis 1963, a occupé le poste de vice-président pendant une dizaine d'années, présidant plusieurs comités et participé à toutes les assemblées générales de cette organisation. Le rôle des services de la Dgsn dans le cadre de la prévention routière est également mis en évidence lors de cette exposition marquée en outre par des séances de démonstration animées par les éléments d'autres unités à l'instar de celles spécialisées dans la protection rapprochée et la gestion des foules.

DÉVELOPPEMENT

# La compétitivité des entreprises nécessite un lien étroit entre l'industrie et l'université

**Le développement de la compétitivité des entreprises algériennes nécessite un renforcement de la relation entre le secteur industriel et les universités, qui doivent constituer une source d'innovation, a affirmé mercredi à Alger un responsable du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.**



«Il est important de faire de la recherche scientifique un moteur pour le développement socioéconomique du pays et un facteur d'innovation pour les entreprises nationales», a indiqué le directeur de la recherche scientifique au ministère, Hafid Aourag, sur les ondes de la radio nationale. Selon lui, les pays développés, qui ont réussi à construire un «lien étroit» entre les mondes universitaire et industriel, sont à prendre en exemple. C'est dans cet objectif que le ministère encourageait les jeunes universitaires, porteurs de projets, à créer leurs propres entreprises et à maintenir une relation directe avec leurs universités, pour pouvoir gérer et produire conformément aux normes internationales. M. Aourag a souhaité voir des représentants du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique participer aux prochaines réunions de la tripartite (gouvernement, patronat et syndicat) pour propo-

ser des solutions aux différents problèmes rencontrés par le secteur socioéconomique en Algérie. M. Aourag a, par ailleurs, fait savoir que l'Etat oeuvrait à hisser la recherche scientifique nationale «au niveau de celle des pays émergents d'ici 2017». A cet effet, plus de 2 800 projets de recherche ont été lancés depuis deux ans dans le but de contribuer à la promotion du secteur socioéconomique du pays, a-t-il dit précisant que les résultats de ces projets seront connus en octobre prochain. «Les résultats de ces projets de recherche, qui concernent plusieurs domaines, sont très intéressants et représentent de la valeur ajoutée au secteur socioéconomique», a-t-il affirmé. Concernant le rôle de la diaspora dans le développement de la recherche scientifique en Algérie, M. Aourag a indiqué qu'une centaine de jeunes chercheurs algériens établis à l'étranger étaient revenus cette année au pays et intégrés dans des établissements

de recherches nationaux. «Nous saluons la volonté de ces jeunes chercheurs, dont la plupart sont des maîtres de conférence de moins de trente ans, de contribuer au développement de leur pays», s'est-il félicité, précisant que son département recevait un grand nombre de demandes de la part de scientifiques algériens désirant retourner au pays. M. Aourag a, cependant, déploré «le manque» d'infrastructures de recherche scientifique en Algérie où «aucun centre de recherche n'a été construit au cours des trente dernières années». Pour combler ce déficit, le ministère a consacré, selon le même responsable, une enveloppe financière de 50 milliards DA pour construire de nouvelles structures consacrées à la recherche scientifique. Il a relevé que le secteur de la recherche scientifique comptait actuellement 27 000 enseignants chercheurs, 3 000 chercheurs permanents et 5 000 ingénieurs de recherche.

INDUSTRIE

# Signature d'un accord collectif et fin du conflit à ArcelorMittal Annaba

La direction générale d'ArcelorMittal Annaba et le syndicat de l'entreprise ont signé un accord, mardi soir, autour de la plateforme des revendications, mettant ainsi un terme au conflit, a-t-on appris auprès des représentants syndicaux. L'accord collectif signé par les deux parties prévoit une revalorisation salariale de 16 pour cent et la réintégration de

onze (11) travailleurs licenciés du complexe contre engagement du partenaire social à respecter le pacte de stabilité sociale de l'entreprise. Cette convention qui donne lieu à la levée de l'appel à la grève générale et ouverte prévue à partir de demain (mercredi) a été signée par le directeur général d'ArcelorMittal Annaba, le secrétaire général

du syndicat et un représentant de la direction générale de l'entreprise SIDER, a-t-on précisé. L'augmentation salariale décidée «sans conditions» dans le cadre de cet accord collectif sera appliquée à hauteur de 10 pour cent à partir du mois d'août 2013, les 6 pour cent restants devant être versés en deux parties de 3 pour cent en août 2014 puis en août 2015.

Le SG du syndicat d'ArcelorMittal Annaba et les représentants de la direction générale de cette entreprise ont exprimé leur satisfaction quant à cet accord qui préserve les intérêts de l'entreprise et des travailleurs et ont également fait part de leur disposition d'œuvrer pour concrétiser les investissements prévus.

ALGÉRIE - BELGIQUE

# 11 millions d'euros alloués à l'environnement au titre de la coopération

Une enveloppe de 11 millions d'euros a été allouée au secteur de l'environnement en Algérie au titre du 2ème Programme Indicatif de coopération algéro-belge (2014-2017), a annoncé mercredi le ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville. «En date du 27 août 2013, le ministère a été rendu destinataire de l'inscription du 2ème Programme Indicatif de coopération algéro-belge (2014-2017) d'un montant de 11 millions d'euros, pour une meilleure maîtrise des projets», a précisé la même source dans un communiqué. Le programme s'appuiera sur «la nouvelle stratégie de coopération s'inscrivant dans une optique de concentration sectorielle avec un finance-

ment porté beaucoup plus sur l'expertise, le renforcement des capacités et les projets pilotes (de démonstration)». Au cours de la réunion du Comité Spécial des Partenaires algéro-belge tenue le 22 novembre 2012, ayant permis de passer en revue l'ensemble des projets inscrits dans le Programme Indicatif de coopération, la partie belge a affirmé sa volonté de préserver et de renforcer la coopération avec l'Algérie notamment dans le secteur de l'environnement, a fait savoir la même source. «Un souffle nouveau est amorcé à la faveur de ce nouveau programme qui vient conforter les autres programmes en cours avec l'Allemagne, la France, la Corée, l'Union européenne, le Japon et la Banque mondiale», a conclu le communiqué.

# ALGER: Réhabilitation des structures destinées à la jeunesse

Les structures relevant de la jeunesse et du sport de la wilaya d'Alger seront réhabilitées et modernisées, a indiqué mardi à Alger le secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse, Belkacem Mellah.

«Toutes les structures de jeunesse et de sport de la wilaya d'Alger nécessitant une réhabilitation et une modernisation le seront et celles qui ont été déviées de leur vocation initiale seront récupérées par nos services», a précisé M. Mellah, en marge d'une visite d'inspection qu'il a effectuée dans la circonscription administrative de Bir-Mourad-Rais.

Il a précisé que ce programme d'actions a été établi «conformément à une instruction» du Premier ministre, Abdelmalek Sellal consistant à «faire bénéficier les jeunes des espaces qui ont été réalisés à leur profit, mais qui ont été malheureusement abandonnés, utilisés à d'autres fins ou carrément fermés».

Il sera ainsi question, dans un proche avenir, de faire davantage profiter les jeunes de la capitale des structures «sous-exploitées» comme le Village africain de Sidi Fredj, le Centre national de jeunesse (ANAJ) et le Complexe olympique «Mohamed-Boudiaf».

A Bir-Mourad-Rais, le secrétaire d'Etat s'est «félicité» d'avoir récupéré la maison de jeunes de cette circonscription, la plus grande d'Algérie avec une superficie de 2000 mètres carrés, après qu'elle eût été exploitée depuis plus de 20 ans par des associations et fait l'objet de litiges juridiques.

Les travaux de rénovation étant en voie d'achèvement, la structure doit être réceptionnée le 1er octobre, a assuré sa directrice tout en précisant que le local sera exploité de manière optimale pour des activités culturelles, sportives aussi bien en intra-muros qu'en externe.

Il s'est, par ailleurs, rendu au stade communal «Mohamed-Iguer», dont les travaux d'engazonnement seront lancés prochainement alors qu'il est attendu la construction, par la suite, de gradins et d'une piscine semi-olympique. M. Mellah a instruit les responsables locaux de lancer les travaux de réhabilitation et de modernisation de deux terrains sportifs sis à proximité du siège de l'APC de Bir-Mourad-Rais, dont l'engazonnement du sol et la clôture du site. Dans la commune de Bir-khadem, le secrétaire d'Etat s'est engagé à «lever les entraves qui retardent l'avancement des travaux de réalisation du stade communal et qui consistent en la présence d'une soixantaine de familles à la lisière de la structure résidant dans des chalets menacés par le chantier». Il a promis, à cet effet, de reloger les habitants plaignants par le projet à l'arrêt depuis près de 20 ans.

APS

1<sup>RES</sup> RENCONTRES ARABES À ALGER

# Les dernières innovations dans le traitement du cancer du sein en débat

Avec quelques 10 000 nouveaux cas enregistrés chaque année, le cancer du sein évolue de manière inquiétante en Algérie. Pourtant, une détection précoce du cancer augmente considérablement les chances de réussite du traitement, estiment les spécialistes.

Le dépistage et l'efficacité des traitements permettent de guérir de plus en plus de femmes et de sauver des vies. Le cancer du sein est au cœur de l'actualité.

Pas moins de 300 spécialistes en oncologie dont une cinquantaine de professeurs, venus de diffé-

rents pays arabes, se pencheront sur la prise en charge de cette maladie, lors des premières rencontres arabes pour l'étude des dernières innovations scientifiques dans le traitement du cancer du sein. Ainsi, les communicants, à la réputation internationale avérée (USA, Belgique, France, Algérie, Maroc...) exposeront les nouveautés dans le domaine, à partir du moment du diagnostic jusqu'au traitement). Initiée par le laboratoire Roche-Algérie (filiale du groupe international suisse Roche, leader mondial en produits inno-

vants pour l'oncologie), et en étroite collaboration avec l'Achog (Arab Collaborative Hematology and Oncology Group), cette rencontre scientifique de haut niveau est prévue, vendredi et samedi prochains, à l'hôtel Sheraton. Il est bon de rappeler que le laboratoire Roche Algérie est le partenaire pharmaceutique exclusif de la première opération de dépistage du cancer du sein par Mammobile menée par l'association d'aide aux personnes atteintes de cancer, El AMEL-Cmpc.

Amel B.

M'SILA

## Un jeune homme à Aïn Khadra se pend

Un jeune homme, répondant aux initiales de K.H., âgé de 19 ans, s'est suicidé par pendaison dans une cabane près d'un puits pas loin du domicile familial situé dans la commune d'Aïn Khadra, à une soixantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'Sila, apprend-on dimanche de source locale. Le corps sans vie de K.H., a été retrouvé, mardi après-midi, par des membres de sa famille. Une enquête a été ouverte pour élucider les circonstances exactes de ce suicide, ajoutait-on de même source. La dépouille de la victime a été transférée à l'hôpital de Magra pour autopsie.

Mouad B.

TISSEMSILT

## Trois personnes ont trouvé la mort dans 55 accidents

Trois personnes ont trouvé la mort dont une femme et 60 autres ont été blessées, avec des blessures de gravités variables dont 24 mineurs dans 55 accidents de la route, durant les trois mois écoulés (juin, juillet et août 2013), selon l'officier chargé de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Tissemsilt. Quelque 1 467 amendes forfaitaires ont été enregistrées, dont 78 infractions commises par des chauffeurs. Selon une analyse des éléments de la sûreté de wilaya, le facteur humain reste responsable à 65% de ces accidents, et ce, en raison des violations du code de la route, de l'excès de vitesse, du non-respect de la priorité, de la conduite en état d'ivresse, de défaillance mécanique (25%) et de l'inattention des piétons et l'état des routes à 10%. Les brigades de la voie publique de la sûreté de wilaya, intensifient leurs actions de contrôle et de vérifications à travers des barrages, dressés sur les axes routiers de la wilaya, en vue de réduire ce phénomène qui ne cesse d'endeuiller des familles. Il a été souligné également 34 affaires liées à l'urbanisme (constructions sans autorisation) ont été enregistrées par les services de sûreté de wilaya (PUPE). Les services de la sûreté de wilaya de Tissemsilt ont déployé un plan spécial pour assainir la situation et instaurer un peu de stabilité et de sécurité parmi la population. Ils ont déployé tous leurs éléments à travers la ville de Tissemsilt dans le but de réduire le taux de constructions illicites.

Ould Sidi Amar

ACCIDENTS DE LA ROUTE

36 personnes sont mortes et 1412 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la période allant du 1 au 7 septembre, et le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Médéa avec 4 décès, a indiqué la Protection civile dans un communiqué.

# 36 morts

## durant la première semaine du mois de septembre



Parmi 15035 interventions des unités de la protection civile durant la même période, 2033 interventions ont concerné des accidents de la route qui ont causé la mort de 36 personnes et 1412 autres blessées et le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Médéa avec 4 personnes décédées et 50 autres blessées, a ajouté la

même source. Concernant les évacuations sanitaires, 7511 interventions ont été effectuées par les mêmes unités avec la prise en charge et l'évacuation de 972 blessés et le transfert de 6 283 malades vers les hôpitaux. Par ailleurs, les unités de la protection civile ont enregistré depuis le début de la saison estivale (1er juin),

47486 interventions, dont 32929 personnes sauvées, le décès de 84 personnes, dont 57 au niveau de plages interdites à la baignade. Concernant les personnes noyées dans des mares d'eau et des retenues collinaires, les unités de la Protection civile ont enregistré durant la même période 101 décès.

## Plusieurs pièces archéologiques de valeur saisies durant cette année à Souk Ahras

Un lot de pièces archéologiques de valeur, remontant à l'époque romaine, a été saisi durant le premier semestre 2013 dans la wilaya de Souk Ahras, a indiqué mardi à l'APS le chef d'état-major du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le commandant Redha Oukali.

Les opérations effectuées en coordination avec la cellule régionale de lutte contre les atteintes aux biens culturels et historiques, ont permis de récupérer, entre autres, plusieurs centaines de pièces de monnaie, des statuettes en fonte, un vase, une bague en argent et une pierre tombale, a ajouté le même officier.

Les saisies opérées ont donné lieu à l'arrestation de six personnes, déférées devant la justice, a encore souligné le commandant Oukali.

## ENFANCE

### Un millier d'enfants démunis de Tamanrasset bénéficieront de trousseaux scolaires

Une caravane transportant mille trousseaux scolaires au profit des enfants démunis de Tamanrasset a quitté mardi Alger en direction de cette wilaya du sud du pays. La cérémonie de départ de cette caravane, composée de plusieurs véhicules, a été organisée au siège d'Algérie Télécom (AT). Les dons, offerts par la «Fondation Madjid Bougherra», seront distribués aux élèves démunis de l'enseignement fondamental. Cette opération entre dans le cadre des accords de partenariat signés ré-

centement entre le groupe AT et la Fondation Madjid Bougherra pour la protection et la promotion de l'enfance, initiatrice de l'évènement.

D'autres actions similaires seront organisées dans d'autres wilayas, a-t-on appris auprès des responsables de la fondation.

Par ailleurs, deux établissements scolaires de la wilaya de Tamanrasset bénéficieront, gratuitement, d'un service Internet offert par Algérie Télécom, a indiqué à l'APS le P-Dg d'AT, Azouaou Mehmel.

Des Routes & des Vies ...

# L'enfant, l'école, les parents et la route !

Par : Yahia Belhadj-Meziane

A chaque rentrée, on est confronté aux mêmes problèmes, à savoir comment arriver à inculquer l'éducation des comportements routiers. Il faut dire que ce n'est pas si facile, avec l'inexistence de trottoirs adéquats, soient occupés par les commerçants, les propriétaires de villas, qui ont adaptés les trottoirs, propriété publique, à leur goût et à l'entrée de leur véhicule, qu'ils stationnent à longueur de journée dehors et même des fois la nuit.

En attendant que les pouvoirs publics et les APC jouent leurs rôles pleinement, en rendre aux piétons leur droit au trottoir. Il faudra faire avec, apprendre à nos bambins de surfer et jongler entre les arbres, les poteaux, les crevasses, les étalages des commerçants, les véhicules stationnant sur les trottoirs, avec les inclinaisons à droite, puis à gauche. Un vrai parcours du combattant. Ce n'est si facile de faire admettre à un enfant d'utiliser un trottoir, attendre que le rouge devienne vert, pour qu'il traverse, quand les feux tricolores sont

inexistants, quand les passages cloués, protégés n'existent pas non plus, ou uniquement sur les artères principales des villes ou villages. Pour éduquer quelqu'un, il faut le support matériel et pédagogique pour obtenir un résultat, autrement, la sensibilisation ou prévention routière ne sera que balivernes, oui, nous agissons pour sauver des vies.

Les parents eux-mêmes marchent au beau milieu de la rue, ou route, traversent en diagonale, utilisent leurs téléphones portables pendant la traversée, sans se soucier aucunement de l'automobiliste, qui prend son mal en patience, et si jamais, l'actionne son avertisseur sonore, c'est les insultes qui fusent ! Donc, les parents se déchargent sur l'école, et plus précisément l'instituteur ou le professeur, qui est censé, d'après les parents, d'éduquer leur progéniture. L'enseignant doit tout prendre en charge, lui inculquer le savoir, l'occuper toute la journée, et faire en sorte qu'il réussisse à avoir de bonnes notes et de passer, ou obtenir son diplôme, sinon, c'est la faute au professeur.

C'est la démission totale des parents. Mais, l'école n'est pas responsable de

l'éducation de nos enfants, la personnalité et la culture du comportement, et le suivi des enfants, c'est aux parents d'assumer cette responsabilité.

Le professeur lui-même a besoin de prise en charge sérieuse, de recyclage permanent, les technologies avancent à grands pas chaque jour. Généraliser l'utilisation des micros dans toutes les classes, réduire le nombre d'élèves qui sont entre 43 et 45 élèves par classe.

A l'étranger le nombre d'élèves par classe est de 25 au maximum. Je vous assure que les professeurs femmes souffrent le martyre, entre leurs propres enfants, la préparation des cours, les corrections, le travail à la maison, et l'enseignement. Car, en plus de toutes les charges qu'elles ont, les vacances sont de plus en plus courtes, des fois elles travaillent même les samedis.

C'est aux parents, à la société civile, en collaboration avec les services de sécurité et la protection civile la de jouer son rôle. L'aide des « retraités, ou seniors » serait un plus, grâce à leurs expériences de la vie et leur patience.

Y.B.M.

## NUMÉRISATION-SÉMINAIRE

# Les pays membres appelés à étudier les enjeux de l'utilisation du numérique

Les pays membres de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR) ont été appelés, mardi à Alger, lors de la clôture du séminaire sur le passage vers la télévision et la radio numériques terrestres (TNT et RNT), à étudier les enjeux liés à l'utilisation du numérique afin qu'elle puisse répondre à leurs besoins.

Cette question doit être soumise à la prochaine Assemblée générale de l'UAR, prévue en novembre à Yaoundé (Cameroun), après examen par la commission technique qui soumettra le document au comité exécutif de l'Union, ont recommandé les participants au séminaire «Pour un passage harmonieux et réussi vers la TNT et la RNT». Lues par le président de l'UAR, Tewfik Khelladi, les recommandations qui ont sanctionné les deux jours de travaux du séminaire ont mis l'accent sur la nécessité de la prise en charge des aspects liés à la gestion des fréquences radioélectriques et celles liées à la coordination. La définition d'un concept commun des normes de compression et de diffusion des spécifications techniques et le processus de transition de l'analogique au numérique, a été aussi préconisée par les participants qui ont appelé, également, à définir le cadre réglementaire et juridique du passage au numérique.

La nécessité d'élaborer un plan d'arrêt de la diffusion analogique, de déterminer les sources de financements pour la transition, d'établir les principes des programmes d'aide et de définir le concept des organismes de régulation ainsi que les mécanismes de l'octroi des licences, a été soulignée. Les participants ont appelé à l'approfondissement de la réflexion pour la mise en place d'un processus de numérisation des archives et définir le rôle des différents acteurs impliqués, à l'échange d'expériences des Etats afri-



cains pour faciliter la migration vers le numérique et à la mise en place de plans de communication en direction des populations à court et à moyen termes pour les sensibiliser aux enjeux du passage au numérique. Ils ont aussi souligné l'importance d'entamer une réflexion sur la récupération des émetteurs analogiques et cathodiques pour des questions liées à la protec-

tion de l'environnement.

Annonçant la clôture officielle du séminaire, M. Khelladi a indiqué que «ces quatorze recommandations sont à mettre en oeuvre pour permettre aux pays membres de l'UAR d'avancer résolument vers la numérisation, d'une façon cohérente, dans la synergie et l'efficacité». Le séminaire a réuni pendant deux jours des experts de l'UAR,

de l'Arab States Broadcasting Union (Asbu), l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) et de l'Union internationale des Télécommunications (UIT) ainsi que des professionnels de l'audiovisuel public (directeurs généraux, directeurs technique et ingénieurs) de 23 pays africains engagés dans le processus de transition vers le numérique.

## La transition de l'analogique au numérique nécessite une implication pluridisciplinaire

Le passage des télévisions et des radios de l'analogique au numérique en Afrique nécessite l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau gouvernemental, industriel et des instances de régulation, a indiqué, mardi à Alger l'Administrateur des programmes de l'Union internationale des télécommunications, Diadié Touré. «Les gouvernements, les industriels et les groupes de régulation des différents pays africains doivent s'impliquer efficacement dans la transition de l'analogique au numérique et pour la généralisation de cette technologie en Afrique à l'horizon 2015», a expliqué à l'APS, M. Touré en marge des travaux du séminaire: «Pour un passage harmonieux et réussi vers la télévision et la radio numériques terrestres», ouverts lundi à Alger. Cet expert a souligné, dans ce sens, que certains pays africains «n'ont pas encore adopté des stratégies qui leur permettent de numériser leurs équipements de diffusion». Il a rappelé, à ce pro-



pos, que les recommandations de la Conférence mondiale sur la radiodiffusion, qui s'est tenue à Genève en 2012, avaient principalement pour objet la nécessité du passage au numérique de tous les pays africains au cours des deux prochaines années, en raison des avantages de revêt cette technologie.

Afin d'atteindre cet objectif, l'administrateur des programmes de l'UIT a suggéré l'organisation régulièrement de réunions internationales et régionales avec la participation de spécialistes internationaux notamment en télédiffusion pour un échange d'expériences et de savoir-faire au profit des pays africains. Favoriser la formation des ingénieurs aux nouvelles techniques de l'audio-visuel est également important dans le processus de transition de l'analogique vers le numérique, a estimé M. Touré, rappelant que des centres de formations de référence commençaient à voir le jour dans plusieurs pays africains.

## TNT ET RNT

### Des spécialistes africains plaident pour une stratégie régionale pour la généralisation du numérique

Des spécialistes africains en audiovisuel ont mis l'accent, mardi à Alger, sur l'importance de l'adoption d'une stratégie commune et efficace pour la généralisation du numérique (télévision et radio numériques terrestres - TNT et RNT) sur l'ensemble des pays africains, à l'horizon 2015. La transition de l'analogique au numérique nécessite la mise en place d'un ensemble d'actions coordonnées impliquant l'ensemble des acteurs concernés, pour passer «définitivement et efficacement» au numérique dans l'ensemble du territoire africain, ont précisé ces spécialistes, lors de la deuxième journée d'un séminaire ayant pour thème «le passage harmonieux et réussi vers la TNT et la RNT».

Plusieurs spécialistes de pays africains ont pris part aux travaux de ce séminaire pour évaluer l'état des lieux du passage au numérique. Le président de l'Union africaine de radiodiffusion, Tewfik Khelladi a indiqué, dans ce cadre, que le degré d'avancement des pays africains en matière de numérisation «n'est pas homogène», en raison, a-t-il expliqué, de plusieurs paramètres liés à la maîtrise de la technicité et aux moyens financiers déployés pour la numérisation des canaux de transmission audiovisuels.

Il a rappelé, à ce propos, que des commissions de supervision ont été installées aux niveaux régional et local pour veiller à l'application des règles régissant le secteur de la télédiffusion et au bon déroulement des étapes du passage de l'analogique au numérique. «Le cadre législatif doit également être réadapté au secteur de la télédiffusion pour éviter des dérives lors de la transition», a ajouté, M. Khelladi. Pour sa part, le directeur des études et du développement à l'Entreprise de télédiffusion et de diffusion algérienne (TDA), Chawki Sahnine, a fait savoir que la couverture de la TNT passera de 50 % à 85 % sur l'ensemble du territoire national, d'ici la fin de l'année. «Toutes les régions du pays pourront bénéficier des avantages de la TNT, grâce à l'installation d'émetteurs à grande puissance», a-t-il précisé. De son côté, l'Administrateur de programmes de l'Union internationale des télécommunications (UIT), Diadié Touré, a estimé que la numérisation de la télédiffusion doit offrir un large choix aux consommateurs et à des prix accessibles, pour permettre un bon accueil de la TNT et de la RNT.

«Un grand nombre de chaînes de télévision doivent être disponibles et accessibles aux citoyens pour pérenniser le numérique et supprimer définitivement l'analogique», a déclaré M. Touré à l'APS. Pour ce spécialiste, les téléspectateurs sont un élément clé dans l'adoption des programmes numériques. A cet effet, un travail de communication et de sensibilisation en direction des populations doit être effectué pour les inciter à opter pour le numérique, a ajouté le même intervenant.

APS

# H y p e r t h



L'hyperthyroïdie correspond à un dérèglement de la glande thyroïde qui l'amène à produire un excès d'hormones thyroïdiennes. Elle se caractérise par une accélération de la majorité des fonctions de l'organisme, ce qui entraîne notamment : une tachycardie (rythme cardiaque très rapide), un amaigrissement, de l'anxiété ou une fatigue chronique.

L'hyperthyroïdie étant potentiellement dangereuse, son traitement fait parfois appel à des mesures qui bloquent définitivement la production d'hormones par la thyroïde, obligeant alors le patient à prendre une quantité contrôlée d'hormones thyroïdiennes de remplacement pour le restant de ses jours.

## Comment fonctionne la glande thyroïde et à quoi sert-elle ?

La glande thyroïde est située à la base du cou, sous la peau. Elle est constituée de deux lobes, de part et d'autre du larynx. La thyroïde sécrète des hormones dont le rôle principal est de réguler le métabolisme du corps (la façon dont il utilise les éléments fournis par l'alimentation et la respiration). Ces hormones jouent un rôle important dans la croissance osseuse, le développement mental, la transformation des graisses et des sucres, et elles augmentent la consommation d'oxygène par les tissus.

Les hormones thyroïdiennes sont la triiodothyronine (également appelée T<sub>3</sub>) et la thyroxine (également appelée tétra-iodothyronine ou T<sub>4</sub>). La présence d'iode dans la thyroïde est indispensable à leur synthèse et, pour cette raison, la thyroïde a la propriété d'accumuler l'iode fournie par les aliments.

La production d'hormones par la thyroïde est régulée par une hormone stimulante, la TSH (Thyroid Stimulating Hormone, également appelée thyroïdostimuline), sécrétée par l'hypophyse, une petite glande située à la base du cerveau. Cette régulation repose sur le principe du «rétrocontrôle» ou «feedback» : une baisse des taux sanguins de T<sub>3</sub>/T<sub>4</sub> entraîne une augmentation du taux sanguin de TSH, ce qui stimule la thyroïde à produire plus de T<sub>3</sub>/T<sub>4</sub>. À l'inverse, un taux sanguin excessif de T<sub>3</sub>/T<sub>4</sub>, comme dans le cas d'une hyperthyroïdie, provoque une chute du taux sanguin de TSH pour freiner l'activité de la thyroïde.

## Qu'est-ce que l'hyperthyroïdie ?

On parle d'hyperthyroïdie lorsque les taux sanguins de T<sub>3</sub>/T<sub>4</sub> sont anormalement élevés de manière durable. Cette production

excessive d'hormones thyroïdiennes augmente le métabolisme de manière générale et produit donc une grande variété de symptômes. Les causes de l'hyperthyroïdie sont multiples mais quel que soit la cause, les symptômes sont à peu près les mêmes.

## Qui est touché par l'hyperthyroïdie ?

L'hyperthyroïdie touche les femmes huit fois plus fréquemment que les hommes. Elle est également plus fréquente dans les familles au sein desquelles un cas de maladie de la thyroïde a été diagnostiqué par le passé.

On estime qu'entre 1 et 4 % de la population française souffre d'hyperthyroïdie, le plus souvent dans sa forme légère, sans symptôme. Chez les personnes âgées, elle est systématiquement recherchée lorsque la personne maigrit sans raison, se plaint d'insomnies, de palpitations ou de fatigue chronique. L'hyperthyroïdie est également plus fréquemment observée chez les femmes qui ont récemment accouché (jusqu'à 7 % d'entre elles seraient touchées de manière transitoire par ce problème de santé pendant l'année suivant la naissance).

## Quels sont les symptômes de l'hyperthyroïdie ?

Les symptômes de l'hyperthyroïdie varient selon le degré de sévérité de la maladie. Il est assez fréquent que l'hyperthyroïdie soit modérée et ne produise pas de symptômes notables. On parle alors d'hyperthyroïdie infraclinique (ou «frustrée» ou «asymptomatique»). Cette forme d'hyperthyroïdie est particulièrement observée chez les personnes âgées de plus de 60 ans (jusqu'à 6 % de cette population serait touchée par ce problème de santé).

Lorsque l'hyperthyroïdie est suffisamment sévère pour provoquer des symptômes, on peut observer :

Une accélération du rythme cardiaque : le pouls est fréquemment supérieur à cent battements par minute au repos, la personne se plaint de palpitations, d'essoufflement ou de « battements » dans la poitrine.

Des troubles de la régulation de la température du corps : la personne transpire facilement, elle a les mains moites et parfois des

bouffées de chaleur ; elle craint la chaleur et se plaint de soif excessive.

Des troubles du système nerveux : la personne souffre de tremblements, notamment au niveau des mains, de difficultés à trouver le sommeil, de nervosité, d'irritabilité et de sautes d'humeur, d'anxiété voire de dépression. Fréquemment, anxiété et nervosité sont les premiers signes notables de l'hyperthyroïdie. Des troubles du système digestif : le transit intestinal est accéléré et les selles sont plus fréquentes (mais les diarrhées sont rares).

Des troubles de l'état général : fatigue permanente, faiblesse musculaire (en particulier des bras et des cuisses), perte de poids importante (jusqu'à plusieurs kilos par semaine malgré un appétit augmenté), fonte des muscles, règles moins fréquentes et moins abondantes, baisse du désir sexuel, peau fine et cheveux cassants ou qui tombent.

Dans certaines formes de la maladie (maladie de Basedow), ces symptômes sont parfois associés à une augmentation de volume de la thyroïde (goitre à la base du cou), un gonflement de la peau des jambes au niveau des tibias, et des troubles oculaires : les yeux semblent anormalement écarquillés ou « sortir de la tête » (exophtalmie) et la personne se plaint d'avoir les yeux secs et qui piquent.

## Qu'appelle-t-on crise thyrotoxisque ?

La crise thyrotoxisque, ou intoxication par les hormones thyroïdiennes, se produit lorsque la thyroïde s'emballer et relâche rapidement une grande quantité de T<sub>3</sub>/T<sub>4</sub>. Cette crise est une urgence médicale grave car elle peut déclencher une fièvre élevée, une insuffisance cardiaque ou un coma. Elle reste relativement rare. Autrefois, la crise thyrotoxisque était toujours mortelle. Aujourd'hui, les soins d'urgence permettent de la traiter dans la grande majorité des cas.

## Quelles sont les complications de l'hyperthyroïdie ?

Les complications de l'hyperthyroïdie non traitée sont essentiellement cardiaques (insuffisance cardiaque, fibrillation auriculaire

et autres troubles du rythme), psychiatriques (confusion, agitation, délire, par exemple) ou liées à l'état général de la personne (fatigue intense, amaigrissement important).

Parce qu'un excès de T<sub>3</sub>/T<sub>4</sub> diminue l'absorption du calcium au niveau des os, les personnes qui souffrent d'une hyperthyroïdie non traitée risquent également de développer de l'ostéoporose.

## Les causes de l'hyperthyroïdie

L'hyperthyroïdie peut être provoquée par de multiples causes, dont la plus fréquente est une maladie auto-immune, la maladie de Basedow. Très rarement, l'hyperthyroïdie peut être due à un trouble de l'hypophyse qui, dans ce cas, ne régule plus correctement la thyroïde. Les hormones thyroïdiennes sont alors produites en excès.

### La maladie de Basedow (ou maladie de Graves)

La maladie de Basedow est une maladie où le corps produit des anticorps qui interfèrent avec l'action de la TSH et qui, de ce fait, stimule la thyroïde à produire plus de T<sub>3</sub>/T<sub>4</sub>. La maladie de Basedow touche préférentiellement les femmes et représente environ 70 % des cas d'hyperthyroïdie. Dans 15 % des cas, un caractère familial est mis en évidence.

Lors de maladie de Basedow, les symptômes d'hyperthyroïdie sont associés à un goitre et, dans la moitié des cas, à une atteinte des yeux (exophtalmie et yeux secs).

### Peut-on prévenir l'hyperthyroïdie ?

Il n'existe pas de moyen de prévenir une hyperthyroïdie. Le diagnostic précoce permet d'éviter une aggravation des symptômes et l'apparition de complications potentiellement graves.

# thyroïdite

## Les nodules thyroïdiens

Les nodules thyroïdiens sont de petites boules qui se forment dans la thyroïde, soit de manière isolée, soit en grappes. Lorsque ces nodules produisent des hormones thyroïdiennes (ce qui n'est pas toujours le cas), ils sont à l'origine d'hyperthyroïdie. Ils sont environ quatre fois plus fréquents chez les femmes que chez les hommes.

### Les thyroïdites

Une thyroïdite est une inflammation de la thyroïde qui peut être responsable d'un excès d'hormones thyroïdiennes, voire de douleurs au niveau de la base du cou.

Les causes des thyroïdites sont variées et pas toujours identifiées : infections virales (thyroïdite de De Quévrain), maladies auto-immunes ou suite de la grossesse (thyroïdite post-partum). Dans la plupart des cas, il y a retour à la normale en quelques mois et le traitement est uniquement destiné à soulager l'inflammation et les éventuels troubles cardiaques. Dans 10 % des cas, une thyroïdite se complique en hypothyroïdie (fonctionnement anormalement bas de la thyroïde).

### Les médicaments riches en iode

Certains médicaments et produits de santé qui contiennent de l'iode peuvent provoquer une hyperthyroïdie transitoire. C'est le cas par exemple de l'amiodarone (Cordarone, Corbionax et génériques), un médicament utilisé dans le traitement de certains troubles du rythme cardiaque, ou des produits dits « de contraste » qui servent à obtenir de meilleures images lors d'une radiographie ou d'un scanner.

### Les traitements à base d'hormones thyroïdiennes

Chez les personnes qui prennent des hormones thyroïdiennes (pour traiter une thyroïde « paresseuse » ou parce la thyroïde a dû être neutralisée), une posologie trop élevée peut provoquer des symptômes d'hyperthyroïdie.

De plus, certaines personnes qui cherchent à perdre du poids ont recours aux hormones thyroïdiennes de synthèse (achetées sur internet ou prescrites par un médecin plaisant). Des accidents cardiaques liés à une hyperthyroïdie provoquée par ce type de traitement ont été observés : l'usage d'hormones thyroïdiennes pour maigrir est absolument contre-indiqué et doit être évité à tout prix.

### L'influence du tabac sur l'hyperthyroïdie

Il semble que le tabac joue un rôle négatif dans l'apparition de l'hyperthyroïdie. Le tabagisme augmenterait le risque d'hyperthyroïdie en général et de maladie de Basedow en particulier. De plus, lors de cette maladie, les fumeurs présentent plus fréquemment des problèmes d'irritation des yeux et d'exophtalmie.

### Comment diagnostique-t-on l'hyperthyroïdie ?

Devant un tableau clinique évoquant une hyperthyroïdie, le médecin va faire pratiquer un bilan sanguin pour doser les hormones thyroïdiennes T<sub>3</sub> et T<sub>4</sub>, ainsi que la TSH. Dans le cas d'une hyperthyroïdie, les taux de T<sub>3</sub>/T<sub>4</sub> sont anormalement élevés et le taux de TSH est fortement diminué. Parfois, dans les hyperthyroïdies sans symptômes, les taux de T<sub>3</sub>/T<sub>4</sub> sont normaux mais le taux de TSH est anormalement bas, ce qui signale tout de même une hyperthyroïdie.

Ce bilan initial sera complété pour rechercher les causes de l'hyperthyroïdie : une recherche d'anticorps spécifiques (pour dépister une maladie de Basedow, par exemple), une échographie du cou pour visualiser la thyroïde (à la recherche de nodules) ou une scintigraphie (voir ci-dessous).



### Qu'appelle-t-on scintigraphie de la thyroïde ?

Le plus souvent, le diagnostic de la cause d'une hyperthyroïdie requiert une scintigraphie, c'est-à-dire un examen réalisé après la prise, par voie orale, d'une petite quantité d'iode faiblement radioactif (I-123), non toxique pour l'organisme. Une fois absorbé, cet iode va se fixer dans la thyroïde en plus ou moins grande quantité selon l'activité de cette glande. Vingt-quatre heures après la prise d'iode radioactif, le patient subit un examen simple qui consiste à placer un détecteur de radiations contre la peau, au niveau de la thyroïde. L'appareil calcule la dose d'iode capturée par la glande et détermine ainsi son activité. Lors d'hyperthyroïdie, la quantité d'iode capturée est largement supérieure à la normale car la thyroïde est très active.

De plus, il est alors possible de faire une « photographie » de la thyroïde avec un appareil spécial pour pouvoir étudier sa structure et éventuellement dépister une thyroïdite ou des nodules.

### Le traitement de l'hyperthyroïdie

La prise en charge de l'hyperthyroïdie a pour objectif de faire disparaître les symptômes et de prévenir les complications. Chez les personnes qui présentent des symptômes d'hyperthyroïdie, le traitement peut se faire avec des médicaments qui bloquent la synthèse des hormones thyroïdiennes (antithyroïdiens de syn-

thèse) ou par des mesures définitives : neutralisation de la thyroïde par de l'iode radioactif ou ablation chirurgicale de cette glande (opération qui consiste à enlever tout ou partie de la thyroïde).

### Le traitement des patients hyperthyroïdiens sans symptômes

Chez les patients qui ne présentent pas de symptômes, mais chez qui la prise de sang révèle une hyperthyroïdie infra clinique, la décision de traiter dépend des cas. Si la personne est à risque de maladie cardiaque (pour d'autres raisons), un traitement peut être nécessaire pour éviter que l'hyperthyroïdie, même mineure, n'aggrave l'état cardiaque du patient. Le traitement visera alors soit à renforcer le cœur, soit à neutraliser les hormones thyroïdiennes en excès.

### Le traitement de la maladie de Basedow

La maladie de Basedow peut être traitée par la prescription prolongée (de 12 à 18 mois) d'antithyroïdiens de synthèse. Néanmoins, des récurrences se produisent dans la moitié des cas dans l'année qui suit la fin du traitement médicamenteux. Si la maladie de Basedow devient chronique (dans 15 % des cas), le médecin envisage alors la neutralisation ou l'ablation de la thyroïde. Si nécessaire, les problèmes des yeux liés à la maladie de Basedow font l'objet d'un suivi spécifique par un ophtalmologue.

## L'ablation ou la neutralisation de la thyroïde

En cas d'échec du traitement par les antithyroïdiens de synthèse, ou d'intolérance à ces médicaments, le médecin peut avoir recours à la chirurgie et enlever la thyroïde, en partie ou bien en totalité. Il peut également décider de neutraliser définitivement la thyroïde en ayant recours à un traitement par iode radioactif.

### La chirurgie dans le traitement de l'hyperthyroïdie

Pour traiter une hyperthyroïdie, il peut être nécessaire d'enlever une partie de la thyroïde (par exemple, l'un des deux lobes si celui-ci contient des nodules), voire la quasi-totalité de la thyroïde, ou la totalité. Dans ce cas, le patient devra, toute sa vie durant, prendre des hormones thyroïdiennes de synthèse. Cela peut paraître un fardeau lourd à porter, mais les hormones thyroïdiennes sont faciles à prendre, peu chères et permettent de compenser l'absence de thyroïde sans avoir d'effets indésirables. Aujourd'hui, la chirurgie est plus rarement utilisée que l'iode radioactif (voir ci-dessous). Néanmoins, elle est particulièrement indiquée chez les femmes hyperthyroïdiennes qui souhaitent avoir des enfants (sans les soucis des antithyroïdiens de synthèse), ou chez les personnes qui présentent un goitre volumineux.

La prise d'hormones thyroïdiennes de synthèse n'empêche pas d'avoir des enfants : un suivi attentif des taux sanguins de TSH et d'hormones thyroïdiennes sera effectué avant, pendant et après la grossesse.

### Quelques conseils lorsqu'on souffre d'hyperthyroïdie

Faites-vous bien expliquer par votre médecin le mécanisme de la maladie pour mieux comprendre le traitement et son suivi. Sachez reconnaître les effets indésirables des antithyroïdiens de synthèse et faites-vous expliquer dans quelle situation il est nécessaire d'interrompre aussitôt le traitement (fièvre, angine ou tout signe d'infection).

Si vous avez perdu du poids, compensez grâce à une alimentation riche en calories.

Complétez vos apports en calcium : fromages, produits laitiers, eaux minérales riches en calcium, etc.

Évitez les boissons caféinées (café, thé, maté, colas, chocolat, energy drinks) et les compléments alimentaires qui contiennent de la caféine (y compris celle issue du guarana).

Optez pour du sel sans iode ajouté (fleur de sel) et évitez de consommer des aliments ou des compléments alimentaires contenant des algues (qui sont habituellement riches en iode).

### La neutralisation définitive de la thyroïde par l'iode radioactif

Le traitement de l'hyperthyroïdie par l'iode radioactif repose sur un principe simple : la thyroïde hyperactive a la propriété de capturer de fortes quantités d'iode. Si cet iode est radioactif au point de détruire les cellules qui le contiennent, son administration suffira à supprimer l'ensemble des cellules de la thyroïde qui produisent des hormones thyroïdiennes.

Le traitement par iode radioactif est pratiqué à l'hôpital, parfois associé à des antithyroïdiens de synthèse ou une ablation chirurgicale d'une partie de la thyroïde. Le patient prend une dose d'iode radioactif (I-131, plus puissant que l'iode I-123 utilisé pour le diagnostic) : la thyroïde en capture une partie et le reste est éliminé dans les urines. Dans les jours qui suivent, les cellules de la thyroïde qui contiennent l'iode radioactif meurent (ce qui libère de fortes quantités de T<sub>3</sub>/T<sub>4</sub> et peut aggraver temporairement les symptômes de l'hyperthyroïdie). Petit à petit, l'iode radioactif est éliminé dans les urines et perd de sa radioactivité.

Le traitement par iode radioactif est contre-indiqué chez les femmes enceintes et chez celles qui allaitent. Les femmes en âge de procréer doivent effectuer un test de grossesse avant l'administration d'iode radioactif et utiliser un moyen de contraception efficace tout au long du traitement et pendant les mois qui suivent. Les hommes traités par l'iode radioactif devraient attendre au moins trois mois avant de procréer.

Comme dans le cas de la chirurgie, les patients traités de cette manière devront, toute leur vie durant, prendre des hormones thyroïdiennes de synthèse pour suppléer l'absence de production d'hormones naturelles par la thyroïde. Un retour à la normale est habituellement observé en quelques mois.

## CHANGE

## Petite baisse de l'euro face au dollar



L'euro baissait mercredi face à un dollar favorisé par l'apaisement des craintes des cambistes qui espèrent une solution diplomatique à la crise syrienne.

La devise européenne valait 1,3251 dollar mercredi matin, contre 1,3267 dollar mardi soir. Elle baissait également face à la devise japonaise, à 133,11 yens contre 133,24 yens mardi.

Le dollar montait face à la devise nipponne, à 100,45 yens contre 100,27 yens la veille. La monnaie américaine profite quelque peu de l'espoir que la crise syrienne trouve un dénouement dans la proposition russe de placer les armes chimiques syriennes sous contrôle international.

Le président américain a en effet estimé que la démarche constituait un signe «encourageant» et a demandé au Congrès de ne pas voter immédiatement sur un éventuel recours à la force.

Mais pour le Crédit Agricole, «les inquiétudes sur la Syrie n'ont pas totalement disparu car des désaccords demeurent sur les termes exactes de la résolution qui sera présentée aux Nations unies, mais la proposition russe a calmé le jeu pour le moment. L'optimisme sur la reprise de l'économie mondiale a été par ailleurs alimenté par de nouvelles données chinoises. De son côté, la livre britannique progressait légèrement face à l'euro, à 84,27 pence pour un euro, mais baissait face au dollar, à 1,5724 dollar pour une livre.

La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2413 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,9368 franc suisse pour un dollar.

## CHINE - KIRGHIZSTAN

## La Chine débloquent 3 mds de dollars pour des projets au Kirghizstan

La Chine débloquent 3 milliards de dollars pour des projets communs énergétiques au Kirghizstan, aux termes d'accords signés mercredi dans le cadre de la visite du président chinois dans cette ex-république soviétique d'Asie centrale, selon des informations d'agence.

«Selon les accords signés en marge de la visite du président chinois Xi Jinping au Kirghizstan, Pékin va octroyer 3 milliards de dollars pour les projets kirghiz», a déclaré le ministre de l'Economie kirghiz, Temir Sariev.

Il s'agit notamment de la construction pour 1,4 milliard de dollars de 225 km d'un gazoduc Kirghizstan-Chine pour acheminer du gaz turkmène vers la ville chinoise de Kashgar.

Ce gazoduc qui doit être achevé dans deux ans va acheminer 30 milliards de m<sup>3</sup> de gaz par an. La Chine, dont la demande intérieure en énergie est en constante progression, convoite les vastes ressources en pétrole et en gaz d'Asie centrale.

D'autres projets portent sur la modernisation d'une centrale thermique et d'une raffinerie kirghize, et la construction d'une autoroute. Les rapports commerciaux entre ces deux pays frontaliers sont prioritaires, ont souligné les deux chefs d'Etat. Le président chinois effectue une tournée en Asie centrale qui l'a déjà amené au Kazakhstan et en Ouzbékistan. Il participera vendredi à une réunion de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), à laquelle le président russe Vladimir Poutine et le nouveau président iranien Hassan Rohani sont également attendus.

## EUROPE

## La monnaie européenne grapille du terrain face au dollar sous pression

La monnaie européenne avançait légèrement mercredi face à un dollar plombé par l'apaisement des craintes liées à une action militaire américaine en Syrie et par les spéculations persistantes sur les perspectives de la Réserve fédérale américaine (Fed).

L'euro valait 1,3277 dollar, contre 1,3267 dollar mardi soir après être monté à 1,3282 dollar, au plus haut en près de deux semaines.

La monnaie unique européenne baissait face à la devise japonaise, à 132,96 yens après avoir grimpé dans la nuit à 133,38 yens, son niveau le plus élevé en six mois contre 133,24 yens mardi.

Le dollar se stabilisait face à la devise nipponne, à 100,20 yens après avoir atteint 100,61 yens, son plus haut niveau depuis fin juillet contre 100,27 yens la veille. Les tensions géopolitiques s'apaisent après que Barack Obama ait annoncé mardi aux États-Unis vouloir donner une chance à la diplomatie en Syrie au moment où Damas assure être prête à renoncer à son arsenal chimique.

Le président américain a jugé que la proposition russe de placer les armes chimiques syriennes sous contrôle international constituait un signe «encourageant» et il a demandé au Congrès américain de ne pas voter immédiatement sur un éventuel recours à la force. Ainsi, le dollar restait par ailleurs sous la pression de spé-



culations sur le fait que la banque centrale américaine pourrait repousser le début de la diminution de ses mesures d'aide à la première économie mondiale, précédemment attendu pour mi-septembre.

Après une série d'indicateurs d'activité économique encourageants ces dernières semaines, les chiffres de l'emploi et du chômage décevants publiés vendredi dernier ont semé le doute dans l'esprit des investisseurs qui ne s'attendent désormais plus à voir un ralentissement des mesures de soutien avant le quatrième trimestre.

La Banque centrale américaine injecte actuellement chaque mois 85 milliards de dollars dans le système financier américain sous la forme de rachats d'actifs, une mesure destinée à soutenir la reprise économique mais qui a aussi pour effet de diluer la valeur de la monnaie US. Des nouvelles données chinoises encoura-

geants ont également alimenté l'optimisme sur la reprise de l'économie mondiale, et entraîné un regain d'appétit pour les investissements à risque, comme l'euro.

La livre britannique progressait face à l'euro à 84,12 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5774 dollar pour une livre.

La livre s'est nettement appréciée dans la foulée de l'annonce d'une légère baisse du taux de chômage au Royaume-Uni, grim pant ce matin à 83,83 pence pour un euro - son niveau le plus fort depuis fin janvier - et à 1,5827 dollar pour un livre - au plus haut en sept mois. La devise helvétique se stabilisait face à l'euro, à 1,2393 franc suisse pour un euro après être tombée à 1,2415 franc, son niveau le plus faible en près d'un mois comme face au dollar, à 0,9340 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1,365,85 dollars contre 1,358,25 dollars mardi soir.

## ITALIE

## Les taux d'emprunt de l'Italie de nouveau en hausse sur le marché obligataire

L'Italie a levé mercredi comme prévu 11,5 milliards d'euros d'obligations à court terme avec des taux en hausse dans un contexte de tensions politiques renouvelées en raison de l'inconnue pesant sur le sort de Silvio Berlusconi après sa condamnation pour fraude fiscale.

Le Trésor a placé 8,5 mds d'euros de titres sur 12 mois à un taux de 1,340%, contre 1,053% lors de la dernière opération similaire le 12 août, a indiqué la Banque d'Italie.

La demande a été moindre que la mois précédent, s'établissant à 1,36 fois l'offre (contre 1,49 lors de l'émission précédente). Il a également émis pour 3 mds d'euros de titres flexibles à un taux de 0,509%. La demande a été forte (2,29 fois l'offre). Le taux d'emprunt sur dix ans de l'Italie a dépassé mardi pour la première fois depuis début mars 2012 celui de l'Espagne en raison des incertitudes liées au sort de M. Berlusconi et par ricochet, celui du gouvernement italien. Les débats de la commission spéciale du Sénat qui doit se prononcer sur la déchéance de son poste de parlementaire et l'incapacité de M. Berlusconi, entamés lundi, doivent reprendre jeudi après-midi.

## USA

## Le sauvetage de l'économie américaine en 2008 a «été moins coûteux que prévu»

Le plan de sauvetage de l'économie américaine, lancé il y a cinq ans après la faillite de Lehman Brothers, a «bien» marché et a «été moins coûteux» que prévu, ont assuré mercredi de hauts responsables du Trésor.

Baptisé Tarp («Troubled Asset Relief Program»), ce programme d'aide centré sur les banques et le secteur automobile aura coûté 421 milliards de dollars qui ont aujourd'hui été intégralement remboursés aux autorisés, ont affirmé ces hauts responsables sous couvert de l'anonymat.

«Beaucoup de gens pensent au TARP comme à un programme qui a vu passer par la porte 700 milliards de dollars qu'on n'a jamais revus», résumait l'un d'eux, en référence au montant de la ligne de crédit globale

accordée par le Congrès en octobre 2008. «En fait, nous avons déboursé 421 milliards de dollars» et «nous avons collecté en retour à ce jour 422 milliards de dollars. Nous venons donc de passer dans le vert», a ajouté ce responsable.

Selon lui, ce programme «a rempli son rôle, celui de stabiliser le système». «Cela a marché mieux, plus vite et a été moins coûteux que beaucoup ne l'auraient pensé», a-t-il ajouté. C'est le volet bancaire du plan, d'un coût initial de 238 milliards de dollars, qui a rapporté le plus au gouvernement (environ 24 milliards de dollars, selon les chiffres du Trésor), via les remboursements, les dividendes et le paiement d'intérêts, alors que le TARP est venu à la rescousse de quelque 650 banques.

Quelque 3 milliards de dollars sont encore utilisés par une centaine de petites banques. Du côté de l'industrie automobile, où le gouvernement est venu au secours de General Motors et de Chrysler, le Trésor s'attend en revanche à une perte d'environ 15 milliards de dollars.

«Le coût d'une non-intervention aurait été bien plus lourd en terme d'emplois et de retraites perdus», a néanmoins certifié le responsable du Trésor. La crise de 2008 a conduit à la perte de près de 9 millions d'emplois, à une contraction de plusieurs centaines de milliards de dollars de la première économie mondiale, à une chute des prix de l'immobilier qui n'ont pas encore retrouvé leur pic de 2006.

## TUNISIE

## Reprise partielle des travaux de la Constituante

**L'Assemblée nationale constituante (ANC) de Tunisie, dont les travaux ont été gelés début août en raison d'une crise, va reprendre mercredi certaines de ses activités, a annoncé le service de presse de la présidence de l'ANC.**

«Dans la matinée, trois commissions parlementaires vont se réunir pour la première fois depuis le gel des travaux ordonné en raison de la crise politique déclenchée le 25 juillet par l'assassinat d'un député de l'opposition, Mohamed Brahmi», indique le service de presse.

Les commissions en charge de la «législation générale», des «martyrs et blessés de la révolution» et des «finances» ne travaillent cependant pas sur le projet de loi fondamentale dont l'adoption ne cesse d'être retardée.

Deux réunions sont prévues cette semaine - celle des présidents des groupes parlementaires jeudi et celle du bureau de l'ANC vendredi - pour décider de la reprise ou non des séances plénières de l'Assemblée et permettre à terme un débat et un vote sur le projet de Constitution.

Le président de l'ANC, Mustapha Ben Jaafar, avait gelé le 6 août tous les travaux de l'assemblée pour forcer opposants et partisans du parti d'Ennahda au dialogue. Plus d'un mois



plus tard, aucun compromis entre les deux camps n'est intervenu faute d'accord sur les conditions de la démission du gouvernement actuel.

Une soixantaine d'élus d'opposition boycottent par ailleurs la Constituante et rejettent tout retour à

l'assemblée tant que le cabinet actuel ne sera pas remplacé par une équipe d'indépendants.

À l'inverse, les partisans d'Ennahda et d'autres formations politiques réclament la reprise immédiate de l'ANC.

## EGYPTE

## Un double attentat dans le Sinaï fait 3 morts

Au moins trois soldats égyptiens ont été tués et huit blessés mercredi dans un double attentat dans le Sinaï, où l'armée a lancé ces derniers jours une offensive contre des groupes d'insurgés, ont annoncé des responsables de la sécurité.

Un premier engin a provoqué une «puissante explosion» devant le quartier général des services de renseignements de l'armée à Rafah, ville frontalière de la bande de Gaza. Quelques minutes après, une seconde y a touché un poste militaire de contrôle routier, selon ces sources.

Depuis la destitution par l'armée du président élu Mohamed Morsi le 3



juillet, puis la répression extrêmement sanglante des manifestations réclamant son retour, les attaques meurtrières de rebelles jihadistes visant les forces de l'ordre se sont multipliées dans la péninsule du Sinaï (est).

L'armée a riposté en y lançant une offensive d'envergure il y a plus d'une semaine, bombardant quasi-quotidiennement les repaires d'insurgés qu'elle considère comme des «terroristes». En deux mois, les militaires ont assuré avoir tué une centaine d'insurgés dans le Sinaï et affirmé que ces derniers avaient tué 58 policiers, 21 soldats et 17 civils.

## TURQUIE

## Les rebelles kurdes appellent à boycotter les écoles et à soutenir les manifestations

Les rebelles kurdes de Turquie ont appelé mercredi les familles kurdes à boycotter pendant une semaine les écoles pour revendiquer un enseignement dans leur langue maternelle et à soutenir les manifestations contre le gouvernement d'Ankara.

«Il est important que tout notre peuple soutienne un boycott d'une semaine des écoles» à l'occasion de la rentrée scolaire, lundi prochain, a affirmé la direction du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit) dans un communiqué cité par l'agence de presse kurde Firat.

«Les familles ne doivent pas envoyer leurs enfants à l'école pendant toute une semaine. Toutes les familles et leurs enfants doivent manifester le jour de la rentrée devant les directions de l'Éducation nationale

en scandant «nous voulons un enseignement en langue maternelle», a demandé le mouvement.

Cet appel intervient alors que le PKK a annoncé lundi avoir interrompu le retrait de ses troupes de Turquie en reprochant à Ankara de ne pas tenir ses promesses de réformes, dans le cadre des négociations de paix engagées fin 2012 avec le chef emprisonné de la rébellion, Abdullah Ocalan.

Le PKK exige notamment des amendements au code pénal et aux lois sur les élections, ainsi que le droit à l'éducation en langue kurde et une forme d'autonomie régionale.

Des discussions sur une réforme de la Constitution, qui devaient permettre d'introduire une partie des réformes souhaitées par les Kurdes,

sont aujourd'hui dans l'impasse en raison de désaccords entre la majorité et l'opposition.

Le PKK a également appelé mercredi les Kurdes à soutenir le mouvement de contestation contre le gouvernement du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan.

«Le combat du peuple pour la démocratie en Turquie et le combat du peuple kurde pour la liberté et la démocratie vont s'unir», a déclaré le PKK.

«Ce combat continuera jusqu'à ce que le gouvernement de l'AKP (Parti de la justice et du développement, au pouvoir) fasse des pas importants vers la démocratisation et la résolution de la question kurde», a-t-il ajouté.

## LIBYE

## Forte explosion à Benghazi près d'un bâtiment officiel

Une forte explosion s'est produite mercredi matin devant un bâtiment dépendant du ministère libyen des Affaires étrangères à Benghazi dans l'est du pays, faisant d'importants dégâts, selon des témoins.

On ignore si l'explosion, provoquée vraisemblablement par une voiture piégée selon les mêmes sources, a fait des victimes. Cet attentat coïncide avec le premier anniversaire d'une attaque contre le consulat des États-Unis à Benghazi dans laquelle l'ambassadeur et trois autres Américains avaient trouvé la mort.

## POLOGNE

## Donald Tusk exclut la tenue d'élections législatives anticipées

Le Premier ministre polonais, Donald Tusk, a exclu la tenue d'élections législatives anticipées après que son parti, la plateforme civique (PO), et son allié le PSL (parti paysan) aient perdu deux sièges à la diète (Parlement).

Ces deux sièges ont été perdus par la PO suite à la démission de Jaroslaw Gowin, ex-ministre de la Justice, et la défaite du député sortant du PSL lors d'une élection partielle dans la région de Podkarpatie (Sud-Est), rapporte mercredi la presse locale.

Désormais la PO et son allié le PSL, ne possèdent plus que 232 sièges au parlement qui en compte 460 alors que le PiS (droit et justice, opposition) en détient 137 sièges suite à la victoire de son candidat Zdzislaw Pupa à Podkarpatie par 66, 84 pc de voix contre à peine 21, 33 pc pour le candidat sortant du pouvoir.

«Je ne pense pas que la Pologne a besoin d'élections anticipées», a estimé, M. Tusk qui a reconnu que la coalition au pouvoir qu'il dirige «n'a plus le droit à la moindre erreur». Les prochaines élections législatives sont prévues en Pologne en 2015.

## La Pologne soutient les aspirations euro-atlantiques de la Macédoine



La Pologne soutient la Macédoine dans sa démarche visant l'intégration de l'Union Européenne et son rapprochement avec l'OTAN, a affirmé le président polonais Bronislaw Komorowski.

Au cours de sa visite mardi à Skopje où il a rencontré le président macédonien, George Ivanov, le chef de l'Etat polonais a estimé que «le soutien polonais aux aspirations euro-atlantiques de la Macédoine est le résultat de l'amitié polono-macédonienne et intervient conformément aux principes directeurs de la politique étrangère polonaise quant à la nécessité de maintenir le caractère ouvert de l'UE et de l'OTAN», aux futurs candidats de l'Europe centrale.

Selon lui, l'intégration de la Macédoine dans l'UE «est primordiale» car sans ce pays «la stabilisation des Balkans est impossible».

## SYRIE

## La Syrie au menu d'une rencontre aujourd'hui entre Poutine et le prince héritier d'Abou Dhabi

Le président russe Vladimir Poutine va recevoir aujourd'hui le prince héritier d'Abou Dhabi, cheikh Mohammad Ben Zayed Al-Nahyane, et évoquera avec lui notamment la situation en Syrie, a annoncé hier le Kremlin. M. Poutine et le prince héritier, qui est commandant en chef adjoint des forces armées émiraties, échangeront notamment «leurs points de vue sur les problèmes internationaux à l'ordre du jour, avant tout sur la situation en Syrie», selon un communiqué.

Les Emirats, avec les autres pays du Golfe, sont en faveur d'une frappe militaire contre le régime de Damas dont la perspective s'éloigne toutefois depuis que la Russie a proposé de placer sous contrôle international

## Barroso salue la proposition de neutraliser le stock d'armes chimiques syriennes

Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a salué hier la proposition de neutraliser le stock d'armes chimiques syriennes, et estimé qu'une solution politique «est la seule qui permette d'établir la paix» dans ce pays.

Pour M. Barroso, la proposition de neutraliser le stock d'armes chimiques syriennes est «une bonne chose». «Maintenant, le régime syrien doit montrer qu'il veut effectivement mettre cela en oeuvre sans délai», a-t-il dit au Parlement européen à Strasbourg l'occasion de son discours annuel sur l'état de l'Union.

«En Europe, nous pensons qu'une solution politique est la seule qui permette d'établir la paix durable que mérite le peuple syrien», a-t-il souligné. «L'utilisation et le recours aux armes chimiques est un acte qui doit être condamné et nécessite une réponse forte», a, par ailleurs affirmé M. Barroso.

«La communauté internationale avec en son centre les Nations unies doit assumer une responsabilité collective pour mettre un terme à ce conflit», a-t-il ajouté.

## L'armée tente de déloger les rebelles de la ville de Maâloula

Les rebelles syriens se trouvaient toujours hier dans la ville à majorité chrétienne de Maâloula, près de Damas, malgré l'annonce la veille de leur retrait, et l'armée syrienne tentait de les en déloger, selon un responsable de la sécurité.

«L'armée n'a pas encore repris Maâloula. Les combats sont toujours en cours, mais elle progresse», a indiqué cette source, citée par l'AFP. «Il y a encore de petites poches rebelles à l'intérieur de Maâloula, ainsi que dans son périmètre», a-t-elle ajouté.

Des rebelles avaient annoncé mardi leur retrait de Maâloula, deux jours après en avoir pris le contrôle. Dimanche, l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) avait fait état de la prise de contrôle de Maâloula par des rebelles, notamment le groupe extrémiste du Front Al-Nosra. La ville de Maâloula est stratégique pour les rebelles qui tentent de resserrer leur étau autour de Damas et menacer la route principale reliant la capitale à Homs, plus au nord, voie clé pour le ravitaillement des troupes gouvernementales.

## La proposition russe sur les armes chimiques, «une chance à la diplomatie»

La Turquie a salué hier la proposition russe de placer les armes chimiques de la Syrie sous contrôle international, qui donne «une chance à la diplomatie», et demandé que les auteurs de l'attaque présumée du 21 août soient punis.

«Dans un monde où l'usage et la possession d'armes chimiques constitue un crime, placer l'arsenal d'un pays sous contrôle international est en soi un développement positif», a estimé lors d'un point de presse le porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères, Levent Gümrükçü. «Si ce processus vient à terme, nous en serons satisfaits, mais l'usage d'armes chimiques ne doit pas rester impuni», a dit le diplomate, rele-



M. Levent Gümrükçü  
Porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères

vant que l'usage de telles armes relevait d'un «crime contre l'humanité».

Le président américain Barack Obama a dit mardi vouloir donner une

chance aux efforts diplomatiques en demandant à son Congrès de ne pas voter immédiatement sur un recours à la force en Syrie.

## L'ONU dénonce des «crimes contre l'humanité» et «crimes de guerre» dans son dernier rapport

La Commission d'enquête mandatée par l'ONU sur les crimes contre les droits de l'homme en Syrie dénonce des «crimes contre l'humanité» et des «crimes de guerre» commis par les parties en conflit dans ce pays, dans son dernier rapport, rendu public hier à Genève.

La Commission mentionne sans pouvoir les confirmer «des allégations (...) concernant l'utilisation d'armes chimiques, principalement par les forces gouvernementales». «Sur la base des éléments de preuve actuellement disponibles, il n'a pas été possible de parvenir à une conclusion quant aux agents chimiques utilisés, leur système vecteur ou les auteurs de ces actes. Les enquêtes se poursuivent», affirme le rapport.

«Les forces du gouvernement et de ses partisans ont conti-

nué de lancer des attaques généralisées contre la population civile, commettant meurtres, tortures, viols et disparitions forcées constitutifs de crimes contre l'humanité», souligne ce rapport.

Il dénonce également «les groupes armés antigouvernementaux (qui) ont commis des crimes de guerre, notamment des meurtres, des exécutions sans procédure régulière, des actes de torture, des prises d'otages et des attaques contre des objets protégés».

La Commission d'enquête dirigée par quatre juristes internationaux soumet ce rapport portant sur la période entre le 15 mai et le 15 juillet 2013 au Conseil des droits de l'homme des Nations unies pour qu'il soit ensuite adressé au Conseil de sécurité.

## La Belgique salue la proposition russe sur les armes chimiques syriennes

Le vice-Premier ministre belge et ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, a salué mardi la proposition formulée par la Russie et actuellement étudiée par les Etats-Unis visant à mettre l'arsenal chimique syrien sous contrôle international. La proposition russe «doit être suivie d'effets», a-t-il souligné dans une déclaration. M. Reynders a appelé à cette occasion Damas à adhérer à la Convention internationale pour l'interdiction des armes chimiques (OPCW).

«Les conséquences d'une telle adhésion sont claires : le pays doit renoncer à tout usage, détention et fabrication d'armes chimiques. Je rappelle que la Belgique avait toujours considéré que la solution de ce conflit ne pouvait provenir

que d'une coopération étroite entre tous les membres du Conseil de sécurité (de l'ONU)», a-t-il affirmé.

M. Reynders a exprimé «un soutien sans réserve» à la position du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, qui vise à saisir rapidement le Conseil de sécurité afin qu'il adopte un plan contraignant imposant à la Syrie de signer et ratifier l'OPCW et permettant d'assurer de manière rapide et véritable la destruction de l'ensemble de l'arsenal chimique syrien ainsi que des vecteurs destinés spécifiquement à l'utilisation d'armes chimiques. «Une première étape doit être la remise d'un inventaire exhaustif de l'arsenal chimique dont dispose la Syrie», a-t-il précisé.

## Les Russes devaient envoyer leurs propositions aux Américains mardi

Les Russes devaient envoyer mardi aux Américains les détails de leur initiative de placer sous contrôle international les armes chimiques en Syrie, a annoncé le secrétaire d'Etat américain John Kerry. Ces renseignements devaient parvenir «dans le courant de la journée», a dit John Kerry, peu après s'être entretenu avec son homologue russe Sergueï Lavrov.

La Russie a annoncé avoir proposé à ses alliés syriens de placer leur stock d'armes chimiques sous contrôle international et de le détruire, une proposition acceptée par Damas mardi. M.

Lavrov a «des idées intéressantes sur les moyens par lesquels nous pourrions parvenir à cela», a affirmé John Kerry lors d'un forum de discussion en ligne organisé par Google +.

«Si nous pouvons réellement sécuriser toutes les armes chimiques de la Syrie par ce biais, c'est clairement le moyen préférable, et de loin, et cela serait un véritable exploit», a encore dit le chef de la diplomatie américaine.

L'accueil favorable réservé par Washington à cette initiative semble éloigner la perspective de frappes contre le régime syrien, accusé d'une attaque chi-

mique le 21 août près de Damas, qui a fait plusieurs centaines de morts.

Mais John Kerry a insisté sur le fait que ce processus doit «pouvoir être constamment contrôlé» avec un accès international à tous les sites en question et sur la nécessité d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU pour être sûr qu'il y aura les moyens nécessaires. Mais, a-t-il averti, «il doit également y avoir des conséquences, si on nous joue des tours ou si quelqu'un essaye de saper le processus. Le monde entier doit pouvoir s'investir dans cela.»

## SYRIE

# Le président Obama accorde la priorité à l'alternative diplomatique

Le président Barack Obama est passé habilement, en une dizaine de jours, de sa requête d'engagement d'une action militaire contre la Syrie à l'encouragement, quoique prudent, de la voie diplomatique à la faveur de l'initiative russe de placer les armes chimiques syriennes sous contrôle international.

Dans son discours à la nation sur la Syrie prononcé mardi soir, M. Obama avait dû, d'ailleurs, en reformuler la teneur, depuis l'annonce russe, puisque son allocution était prévue, initialement, pour convaincre le Congrès et l'opinion publique américaine, largement opposés à une intervention armée, du bien-fondé de l'option militaire.

Mais pour M. Obama, ces derniers jours ont été marqués par des «signes encourageants», estimant qu'en raison, en partie, de la «menace crédible» d'une action militaire américaine ainsi que des «discussions constructives» qu'il avait eues avec Vladimir Poutine, le gouvernement russe a fait part de sa volonté de se joindre à la communauté internationale en poussant le président Bachar Al Assad à renoncer à ses armes chimiques.

Prudent, le chef de la Maison-Blanche a averti que la diplomatie pourrait échouer et qu'il était trop tôt d'affirmer que cette initiative allait réussir, mais il a admis que le plan russe avait le potentiel d'éliminer la menace des armes chimiques sans avoir besoin de recourir à la force militaire, et ce, du fait notamment que la Russie est «l'un des meilleurs alliés» d'Al Assad.

Alors qu'il était déjà bien loin d'un soutien du Congrès pour la solution militaire, M. Obama a fait savoir qu'il avait demandé aux élus de reporter le vote parlementaire sur l'engagement de frappes militaires contre la Syrie tant que les Etats-Unis s'étaient engagés sur la voie diplomatique. Ce report intervient, d'ailleurs, comme une aubaine pour Obama puisqu'il



lui permettra d'éviter une rude confrontation qui se profilait avec le Congrès et une désaffection de l'opinion publique, profondément opposés à une solution militaire, alors qu'une telle situation pouvait devenir un frein à son programme de politique intérieure dont les dossiers en attente sont légion (loi sur la santé, plafond de la dette...).

## Une action armée en cas d'échec de la voie diplomatique

Néanmoins, le président américain n'a pas pour autant abandonné définitivement l'option militaire puisque, selon lui, il a ordonné à l'armée américaine de rester prête pour «maintenir la pression» sur Al Assad et d'être en mesure d'intervenir si la solution diplomatique venait à échouer. Tout en assurant

qu'en cas d'échec diplomatique, une éventuelle intervention militaire exclura, cependant, l'engagement de troupes au sol, M. Obama a rejeté les appels d'un petit nombre d'élus qui souhaitent une intervention musclée en Syrie au lieu de frappes militaires limitées qu'ils assimilent ironiquement à des «coups de poignards» incapables, selon eux, de faire tomber le président syrien et de réduire significativement les capacités de l'armée syrienne.

«Permettez-moi de préciser une chose: L'armée des Etats-Unis ne fait pas des coups de poignards. Même une frappe militaire limitée enverra un message à Al Assad qu'aucun autre pays ne peut réaliser», a-t-il dit dans son allocution.

Dans un sondage réalisé par CNN à l'issue de ce discours, 61% des personnes interrogées ont affirmé qu'elles approuvaient la

nouvelle position d'Obama exprimée dans son intervention télévisée contre 37% défavorables. En outre, près de 66% des personnes qui ont suivi le discours du président américain ont indiqué que la crise syrienne pourrait être résolue par la voie diplomatique contre 35% qui désapprouvent, selon le même sondage.

Il est à rappeler que le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, s'entretiendra aujourd'hui à Genève du dossier des armes chimiques syriennes avec le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. Par ailleurs, une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU sur le dossier syrien, qui était prévue mardi dernier, a été reportée jusqu'à nouvel ordre.

Un projet de résolution que la France entendait présenter au Conseil de sécurité a provoqué des désaccords avec la Russie. Ce projet de résolution impose à la Syrie de déclarer ses armes chimiques et d'ouvrir les sites concernés aux inspecteurs des Nations unies, faute de quoi Damas s'exposerait à des sanctions.

En cas de non-respect par le gouvernement syrien des dispositions de ce projet de texte, des mesures complémentaires pourraient être adoptées en vertu du chapitre VII de la Charte de l'ONU lequel autorise le Conseil de sécurité à instaurer des sanctions qui peuvent aller jusqu'au recours à la force.

Or, la Russie s'oppose à toute référence au chapitre VII.

Autre motif de désaccord : ce projet de texte demande la saisie de la Cour pénale internationale, ce à quoi la Russie s'est également opposée.

## Rencontre entre John Kerry et Sergueï Lavrov à Genève



Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, et son homologue russe, Sergueï Lavrov, se sont donné rendez-vous aujourd'hui à Genève afin de discuter du dossier des armes chimiques syriennes, ont indiqué mardi des responsables du Département d'Etat.

Cette rencontre est prévue dans le sillage d'une intense activité diplomatique à la fois des Etats-Unis et de la Russie après que Moscou eut annoncé lundi sa proposition, acceptée par Damas, de placer les armes chimiques de la Syrie sous contrôle international, une solution accueillie favorablement et immédiatement par Washington même si les Etats-Unis disent vouloir maintenir la pression sur le gouvernement de Bachar Al Assad.

Dans plusieurs interviews télévisées accordées lundi, le président Barack Obama avait affirmé sa préférence pour une solution diplomatique en Syrie, ajoutant que la proposition de la Russie pourrait l'amener à renoncer à des frappes militaires si elle s'avérait sérieuse.

Lors d'une rencontre avec des sénateurs mardi au Congrès, le chef de la Maison-Blanche a fait part de son souhait de retarder le vote parlementaire sur une action militaire, et ce, afin de donner une chance au processus diplomatique. Confronté à de faibles chances d'une approbation par le Congrès de la résolution militaire avancée par M. Obama il y a quelques jours ainsi qu'à une opinion publique hostile à des frappes militaires, la Maison-Blanche se montre plus favorable à la solution diplomatique. Par ailleurs, la réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU sur le dossier syrien, prévue mardi, a été reportée jusqu'à nouvel ordre à la demande des Russes.

## Washington assure que la proposition russe était évoquée depuis des mois

L'administration américaine a assuré mardi qu'elle n'avait pas été entraînée accidentellement sur une voie qui lui permettra peut-être de ne pas frapper la Syrie, affirmant étudier depuis des mois la proposition de placer ses armes chimiques sous contrôle international.

Les responsables américains avaient semblé pris de court lundi matin, quand le secrétaire d'Etat John Kerry avait évoqué lors d'une conférence de presse à Londres l'idée que des frappes pourraient être évitées en Syrie si le régime plaçait son arsenal chimique sous contrôle international - avant que son porte-parole ne qualifie cette proposition de purement «rhétorique».

L'idée évoquée par le chef de la diplomatie américaine n'est pas passée inaperçue, suscitant de nombreux commentaires et s'attirant de nombreux soutiens, et poussant les Russes à déclarer qu'ils formuleraient une proposition allant en ce sens avec le soutien des Syriens.

Les commentateurs se demandent depuis s'il s'agissait d'une gaffe de John Kerry ou d'une manœuvre délibérée de l'administration Obama pour éviter un vote potentiellement difficile au Congrès - pour obtenir l'autorisation de frapper la Syrie.

«Notre objectif depuis le début est de sécuriser le stock d'armes chimiques en Syrie», a insisté auprès de l'agence française AFP un haut responsable de l'administration. «L'annonce faite par les Russes est le résultat de mois de réunions et de conversations entre les présidents Obama et Poutine, entre le secrétaire d'Etat Kerry et son homologue Sergueï Lavrov, sur le rôle que pourrait jouer la Russie pour sécuriser ces armes chimiques», a-t-il ajouté.

L'idée, toujours selon ce responsable, a été évoquée pour la première fois il y a un an, lors d'un sommet du G20 à Los Cabos, au Mexique, par Barack Obama et Vla-

dimir Poutine, et a été étudiée à plusieurs reprises ensuite, «même si un accord n'avait jamais pu être trouvé».

Lors du dernier sommet du G20, tenu à Saint-Pétersbourg la semaine dernière, Poutine «a de nouveau abordé» cette idée et «Obama a estimé que ce pourrait être une voie de coopération», a-t-il poursuivi: «La balle est maintenant dans leur camp, il faut qu'ils montrent (...) qu'ils peuvent présenter une proposition sérieuse».

Pour Barack Obama comme John Kerry, c'est un pari «gagnant-gagnant», assure ce responsable: «Soit vous réussissez à mettre en œuvre un système rapide et vérifiable, soit vous pouvez dire que vous avez exploré en vain une nouvelle voie diplomatique, ce qui vous apporte de la légitimité et vous permet de gagner des alliés et des élus au Congrès».

## Programme du jeudi 12 Septembre 2013

TF1

06h45 Magazine jeunesseTFou  
08h25 Météo  
08h30 Magazine de télé-achatTéleshopping  
09h25 Météo  
09h30 Télé-réalitéSecret Story  
10h20 Série réalistePetits secrets entre voisins  
10h50 Série réalistePetits secrets entre voisins  
11h20 Série réalistePetits secrets entre voisins  
11h55 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre  
12h00 JeuLes douze coups de midi  
12h50 Magazine sportifL'affiche du jour  
13h00 Journal  
13h40 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre  
13h50 Météo  
13h55 Feuilleton sentimentalLes feux de l'amour  
14h55 Téléfilm de suspenseIntime conviction  
16h30 Télé-réalitéQuatre mariages pour une lune de miel  
17h20 JeuBienvenue chez nous  
18h15 Télé-réalitéSecret Story  
19h05 JeuLe juste prix  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h35 Magazine de services1001 questions santé  
20h38 Météo  
20h42 Série humoristiqueNos chers voisins  
20h45 Série humoristiquePep's  
20h50 Série policièreProfilage. Inédit  
21h45 Série policièreProfilage  
22h45 Série policièreProfilage  
23h45 Série policièreNew York, section criminelle

2

08h00 Journal  
08h10 Magazine de servicesTélématin (suite)  
09h05 Magazine littéraireDans quelle étape  
09h10 Feuilleton sentimentalDes jours et des vies  
09h30 Feuilleton sentimentalAmour, gloire et beauté  
09h55 Magazine de sociétéC'est au programme  
10h55 Météo outremer  
11h00 JeuMotus  
11h30 JeuLes Z'amours  
12h00 JeuTout le monde veut prendre sa place  
12h55 Météo 2  
13h00 Journal  
13h48 Météo 2  
13h50 Consomag  
14h00 Toute une histoire  
15h35 Comment ça va bien !  
16h50 Le jour où tout a basculé  
17h15 MultisportsCôté Match  
17h25 Dans la peau d'un chef  
18h10 On n'demande qu'à en rire  
18h45 JeuAvec ou sans joker  
19h15 Météo 2  
19h20 JeuN'oubliez pas les paroles  
19h45 Série humoristiqueY'a pas d'âge  
20h00 Journal  
20h40 Météo 2  
20h45 Magazine de reportagesEnvoyé spécial  
22h15 Complément d'enquête  
23h20 VariétésConcert unique

3

07h55 Dessin animéOggy et les cafards  
08h02 Dessin animéOggy et les cafards  
08h14 Dessin animéOggy et les cafards  
08h20 Dessin animéOggy et les cafards  
08h27 Dessin animéOggy et les cafards  
08h45 SociétéDes histoires et des vies (tère partie)  
09h45 SociétéDes histoires et des vies (2e partie)  
10h35 Edition de l'outre-mer  
10h45 Magazine du consommateurConso-

mag  
10h50 Magazine régionalMidi en France  
11h55 Météo  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h55 Magazine de découvertesMétéo à la carte  
13h45 LoterieKeno  
13h55 Série policièreUn cas pour deux  
14h55 Série policièreUn cas pour deux  
16h10 JeuDes chiffres et des lettres  
16h50 JeuHarry  
17h20 Magazine littéraireUn livre, un jour  
17h30 JeuSlam  
18h10 JeuQuestions pour un champion  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h18 19/20 : Edition locale  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportifTout le sport  
20h15 Feuilleton réalistePlus belle la vie  
20h45 Comédie sentimentaleLes émotifs anonymes77Inédit  
22h05 Météo  
22h10 Grand Soir 3  
23h10 DécouvertesLes gens du fleuve

CANAL+

08h00 Divertissement-humourLes Guignols de l'Info  
08h10 DivertissementZapping  
08h14 La météo  
08h15 Série d'animationLes Simpson  
08h40 ComédieBachelorette  
10h00 Court métrageIntruso  
10h05 Magazine d'actualitéLe supplément  
10h45 DrameOmbline  
12h20 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition  
12h45 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition, 2e partie  
14h00 DrameJe te promets : The Vow  
15h40 SociétéC'est pas du jeu  
16h30 Film fantastiqueAbraham Lincoln : chasseur de vampires  
18h15 DivertissementDans la bouche...  
18h20 Série humoristiqueMon oncle Charlie  
18h45 LeJT  
19h10 Talk showLe grand journal  
20h00 Talk showLe grand journal, la suite  
20h25 DivertissementLe petit journal  
20h55 Série dramatiqueHouse of Cards. Inédit  
21h45 Série dramatiqueHouse of Cards  
22h40 Série dramatiqueDamages  
23h35 Série humoristiqueMon oncle Charlie  
23h55 Série humoristiqueMon oncle Charlie

M

07h45 Série d'animationJake et les pirates du pays imaginaire  
08h10 Dessin animéLes blagues de Toto  
08h25 Dessin animéLe petit Nicolas  
08h40 Série d'animationMartine  
09h00 Météo  
09h05 Magazine de télé-achatM6 boutique  
10h10 Météo  
10h15 Série humoristiqueLeçons sur le mariage  
10h50 Série sentimentale90210  
11h45 Série dramatiqueDesperate Housewives777  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h05 Série humoristiqueScènes de ménages  
13h40 Météo  
13h45 Téléfilm humoristiqueUn mâle, des mots  
15h30 JeuUn diner presque parfait  
17h35 JeuLa meilleure boulangerie de France  
18h40 Magazine d'information100 % mag  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h05 Série humoristiqueScènes de ménages  
20h50 Série policièreBonesInédit  
21h40 Série policièreBones  
22h30 Série policièreBones  
23h20 Série policièreBones

## La sélection

20h50

## Profilage



## Résumé

Le corps sans vie d'Antoine Garrencq, un psychologue, a été retrouvé exposé dans la vitrine d'une boutique de quartier. Son épouse le soupçonnait d'avoir une maîtresse. Alors que l'équipe cherche à identifier cette femme, Chloé demande à Hyppolite de se pencher sur le mode opératoire du crime. Elle découvre ainsi que deux autres hommes ont été assassinés dans les mêmes circonstances. Alors qu'elle rentre chez elle, Chloé fait une rencontre qui va bouleverser sa vie : celle d'une fillette de 7 ans, Lili, à qui Chloé va devoir annoncer que sa mère vient de mourir. Pendant ce temps, la soeur de Fred vient passer quelques jours à Paris : elle transforme rapidement sa vie en enfer...

2

## Envoyé spécial

## Résumé

Au sommaire : Les riverains de la colère  
Des cambrioleurs rôdent autour d'un paisible hameau de l'Oise : une quinzaine de maisons auraient été «visitées» ces six derniers mois dont celle de Daniel. Lui et ses voisins montent désormais la garde à la nuit tombée, les armes à la main. Comment la loi encadre-t-elle la constitution de ces groupes de voisins qui se disent vigilants ? Ces initiatives sont-elles encouragées par les élus ?  
Sotchi : les jeux à tout prix  
A l'occasion des Jeux olympiques d'hiver, qui auront lieu à Sotchi en 2014, la Russie s'offre une vitrine spectaculaire. Au-delà de leur coût financier exorbitant, ces jeux braquent leurs projecteurs sur la façon dont s'exerce le pouvoir du président Vladimir Poutine.



3

20h45

## Les émotifs anonymes



## Résumé

Jean-René, patron d'une chocolaterie, embauche Angélique. Celle-ci doit occuper le poste de représentante commerciale. Ne sachant pas maîtriser ses émotions, elle participe à un groupe d'émotifs anonymes. Elle a caché qu'elle était la chocolatière de génie de son précédent employeur, mort subitement, et n'a pas davantage révélé à Jean-René ses talents. Jean-René, grand sensible lui aussi, est terrifié par les femmes. Son psy l'incite à dîner avec une demoiselle. Troublé par Angélique, Jean-René l'invite au restaurant. Mais, gênés par leur timidité respective, Jean-René et Angélique ne parviennent pas à communiquer : le dîner est une catastrophe...

CANAL+

21h00

## House of Cards

## Résumé

La bataille qui oppose Francis et Marty commence à prendre de dangereuses proportions, menaçant de dégénérer. Linda Vasquez, chef de cabinet, a donné à Francis une semaine pour mettre un terme à la grève des enseignants, qui dure depuis près d'un mois. Francis élabore alors une stratégie machiavélique : victime d'une agression à son domicile, il décide de faire porter le chapeau à Spinella, principal porte-parole du mouvement. Russo, qui assure n'avoir rien bu depuis un mois, décide de proposer sa candidature pour devenir gouverneur de Pennsylvanie. Pendant ce temps, Claire rend visite à son ancien agent de sécurité sur son lit de mort...



M

20h50

## Bones

## Résumé

L'équipe retrouve deux corps enterrés au même endroit, au beau milieu d'un parc national. Le premier corps est celui d'une certaine Monica Craig, enterrée ici par ses amis et sa famille après avoir succombé à un cancer. C'est la société «Les passages verts», spécialisée dans les enterrements sans cercueil ni embaumement, qui s'est chargée des funérailles. L'autre est celui de Rachel Knox, la femme qui aidait Monica à supporter la maladie. Parallèlement, Daisy est de retour : tout le monde s'inquiète de la réaction de Sweets. De leur côté, Brennan et Booth discutent de la façon dont ils souhaiteraient qu'on dispose de leur corps après la mort...







# MONDIAL-2014/ ÉLIMINATOIRES, GR H -6<sup>E</sup> J/ALGÉRIE-MALI (1-0) Bon pour le moral avant les barrages

La sélection algérienne de football a décroché un précieux succès face au Mali (1-0), mardi soir à Blida, bouclant ainsi sur une bonne note le deuxième tour des éliminatoires du Mondial-2014, à un mois du tour des barrages menant au rendez-vous brésilien.

Un but de Hillel Soudani, inscrit à la 51<sup>e</sup> minute sur une passe lumineuse de Bougherra, a permis aux Verts de s'imposer par la plus petite des marges et de prendre leur revanche sur le Mali, la seule équipe qui a battu l'Algérie (match aller 2-1) lors de ce 2<sup>e</sup> tour éliminatoire. Même si la rencontre se présentait sans véritable enjeu (l'Algérie étant déjà qualifiée aux barrages), l'empoignade était chaude entre les deux formations.

Les coéquipiers de Seydou Keita, quoique éliminés, voulaient réaliser une belle prestation et quitter la compétition avec les honneurs. Les Verts, de leur côté, tenaient à décrocher une victoire, bonne pour le moral avant l'échéance des barrages, ultime tour avant le Mondial-2014. La première mi-temps a été marquée par un jeu globa-



lement équilibré, excepté dans les cinq dernières minutes où, tour à tour, Djabou et Taider étaient à deux doigts d'ouvrir la marque, suite à deux incursions par la droite du défenseur Khouled. Après la pause, les Verts entament les débats tambour battant, et parviennent à tromper la vigilance du gardien Soumaila Diakite, grâce à Soudani qui inscrit à l'occasion son 9<sup>e</sup> but en équipe nationale.

Les Maliens multiplient alors les offensives pour niveler la marque, mais butent sur la muraille défensive formée par la paire centrale Bougherra-Medjani. Dans la dernière demi-heure, les deux entraîneurs procèdent à des remplacements qui ne ramènent pas du nouveau dans le jeu. Hassen Yebda, d'une jolie tête, a failli marquer le se-

cond but (65), alors que les Maliens ont exercé durant les dernières minutes, une grosse pression sur l'arrière-garde algérienne qui a tenu bon jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre gabonais Otogo Castane.

Ainsi, l'Algérie termine cette deuxième phase qualificative en tête du groupe avec 15 points, suivie du Mali et du Bénin (8 pts), alors que le Rwanda est dernier du groupe avec 2 points.

## Point final du groupe H après Algérie-Mali (1-0)

Point final du groupe H après les matches de la 6<sup>e</sup> et dernière journée du deuxième tour des éliminatoires africaines de la Coupe du monde 2014 de football.

**6<sup>e</sup> journée:**  
Algérie - Mali 1 - 0  
Bénin - Rwanda 2 - 0

**Classement Pts J G N P BP PC Diff**

1- Algérie	15	6	5	0	13	4	+9	qualifiée aux barrages
2- Mali	8	6	2	2	7	7	0	
3- Bénin	8	6	2	2	8	9	-1	
4- Rwanda	2	6	0	2	4	31	-8	

## DÉCLARATIONS

### Madjid Bougherra (défenseur/Algérie):

«Nous avons battu aujourd'hui le plus dur adversaire du groupe. Cela est une bonne chose pour nous. Ce match a constitué un sérieux test pour l'équipe avant la phase des barrages. Le résultat réalisé prouve que le semi-échec face à la Guinée n'était qu'un accident de parcours. Le carton jaune que j'ai reçu est injuste à mon avis. Il va m'obliger à jouer le match aller des barrages avec une extrême prudence».

### Seydou Keita (milieu de terrain/Mali):

«Je félicite l'équipe algérienne pour sa victoire et sa qualification au prochain tour. Notre équipe est jeune et le chemin est encore long devant elle. J'aime mon pays et pour cela je réponds régulièrement aux convocations du sélectionneur. Je continuerai à jouer tant que je me sens capable d'apporter le plus. Je souhaite une qualification de l'Algérie au Mondial-2014».

### Hassen Yebda (milieu de terrain/Algérie):

«Je suis heureux après cette victoire et beaucoup plus par notre qualification au prochain tour. Je suis satisfait de mon rendement après une année et demie d'absence. Ce qui me réjouit encore plus c'est le fait d'avoir pris part à l'intégralité de la rencontre. J'étais conscient que je n'étais pas au mieux de ma forme, mais je cravachai dur pour atteindre mon top niveau».

### Hillel Soudani (attaquant/Algérie):

«La joie de la qualification est beaucoup plus grande que le but que j'ai inscrit aujourd'hui. Ce succès prouve que nous sommes une équipe solide. Concernant les deux matches des barrages, nous n'avons pas de préférence pour une telle ou telle équipe. Jouer l'aller ou le retour en Algérie n'a pas trop d'importance pour nous. Nous allons nous qualifier inchaallah en comptant évidemment sur l'apport précieux de notre fidèle public».

## Tirage au sort lundi prochain au Caire

L'Algérie connaîtra son adversaire en barrages de la coupe du monde de football (Brésil-2014) à l'issue du tirage au sort prévu au siège de la CAF au Caire (Egypte) lundi prochain. Les 10 sélections qualifiées aux barrages sont réparties en deux chapeaux: Le premier comprend la Côte d'Ivoire, le Ghana, l'Algérie, le Cap-Vert et le Nigeria. Le second chapeau 2 est composé de l'Egypte, du Burkina Faso, du Cameroun, de l'Éthiopie et du Sénégal. Les barrages détermineront les cinq qualifiés du continent africain à l'issue des cinq matches (aller-retour) qui auront lieu du 11 au 15 octobre et du 15 au 19 novembre prochains. En plus du tirage au sort pour désigner les matches, il y aura un autre tirage au sort pour chaque match afin de déterminer l'équipe qui recevra en premier.

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA  
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS  
NIF 099830019000921

# - CONCOURS D'ARCHITECTURE NATIONAL - N° 02/2013

La Direction du Logement et des Equipements Publics de la Wilaya de Ouargla, organise un concours d'architecture national pour l'étude et suivi d'une EFP base 05 à Ghamra Meggarine.

Le concours est ouvert à tous les bureaux d'étude agréés et les architectes inscrits au tableau national de l'ordre des architectes. Les intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction du Logement et des Equipements Publics services d'administration et moyens généraux (bureau du budget et moyens)

Les offres techniques doivent être remises sous un double pli fermé, le pli extérieur doit être anonyme et ne portera que la mention :

**A monsieur le Directeur du Logement et des Equipements Publics de la wilaya de Ouargla.**

**«Concours d'architecture national pour l'étude et suivi d'une EFP base 05 à Ghamra Meggarine sud ..... à ne pas ouvrir»**

### CE PLI DOIT CONTENIR:

- 01- Déclaration à souscrire signée, remplie et datée par le soumissionnaire
- 02- Déclaration de probité signée, remplie

et datée par le soumissionnaire

03- Cahier des charges signé, rempli et daté par le soumissionnaire

04- Copie légalisée de l'attestation d'agrément et l'inscription au tableau de l'ordre des architectes

05- Copie légalisée du registre de commerce accompagné du statut pour les bureaux d'études publics et les sociétés

06- Copie légalisée d'attestation de dépôt des comptes sociaux. Pour les sociétés

07- Copie légalisée extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement en cours de validité à la date d'ouverture

08- Copie légalisée d'attestation de mise à jour en cours de validité à la date d'ouverture vis-à-vis : - **CNAS** apuré ou un échéancier de paiement.

09- Copie légalisée d'attestation de mise à jour en cours de validité à la date d'ouverture vis-à-vis : - **CASOS** apuré ou un échéancier de paiement

10- Copie légalisée du casier judiciaire du signataire de la lettre de soumission en cours de validité à la date d'ouverture.

11- Copie légalisée du code fiscal

12- Moyens humains dûment justifié copie légalisée

13- Les projets réalisés dûment justifiés copie légalisés

14- Bilan fiscal des 03 années suivantes : 2010-2011-2012 copies légalisées

Les offres doivent être déposées à la Direction du Logement et des Equipements Publics, Sis à la <FITTANTE> Ouargla.

Le délai de préparation des offres est fixé à **15 jours** à compter de la première publication de l'avis de concours dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant le délai de préparation des offres augmenté de **03 mois** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à **14h**, l'ouverture des plis techniques aura lieu le même jour à **14h30m** au siège de la Direction du Logement et des Equipement Publics, sis à la <Fittante> Ouargla.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE L2 (4<sup>E</sup> JOURNÉE)

## Le derby des Aurès USC - CAB en tête d'affiche

Le derby des Aurès entre l'USC Chaouia et le CA Batna dominera vendredi la 4<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football au cours de laquelle le leader, le WA Tlemcen, devrait évoluer sur du velours en accueillant la lanterne rouge, l'AB Merouana.

L'occasion est propice donc pour les Zianides pour empêcher leur 3<sup>e</sup> victoire en 4 matches et se positionner ainsi en force pour un retour express en élite après l'avoir quittée il y a quelques mois seulement.

De son côté, le CAB sera appelé à effectuer sa 3<sup>e</sup> sortie depuis le début de la saison, cette fois-ci à Oum El-Bouaghi où il n'a plus remis les pieds depuis plus de dix ans en championnat. Il n'aura pas la tâche facile face à un promu qui a bien entamé sa saison (4 points) et ne se laisse pas faire à domicile où il a remporté son unique succès contre l'USM Bel-Abbès (2-1). Cette dernière, 2<sup>e</sup> au classement avec son buteur du championnat Hocine Achiou (6 réalisations), rendra visite à un autre promu, l'Amel



Bousaâda, toujours invaincu (1 victoire et 2 nuls) et qui se plaît à poser pas mal de soucis aux professionnels de la Ligue 2.

L'autre dauphin l'O Médéa, battu pour la 1<sup>re</sup> fois de la saison le week-end dernier sur le terrain du CAB (0-1), tentera de se racheter en accueillant l'ASM Oran, 7<sup>e</sup> et un des candidats à l'accession sous la houlette de l'entraîneur Kamel Mouassa qui veut conduire les «Asémistes» en Ligue 1. Deux autres derbies sont au programme de cette 4<sup>e</sup>

journée : celui de l'Est entre le MSP Batna (4<sup>e</sup>, 5 pts) et l'USM Annaba (15<sup>e</sup>, 1 pt) et celui de l'Ouest opposant l'ES Mostaganem (7<sup>e</sup>, 4 pts) au MC Saïda (14<sup>e</sup>, 2 pt) avec un avantage certain pour les locaux.

Le NA Hussein-Dey du coach Zoheïr Djelloul sera mis à rude épreuve à l'occasion de sa sortie sur le terrain de l'AS Khroub qui reçoit pour la seconde fois de suite avec l'objectif d'effacer ses deux revers consécutifs lors des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> journées. La dernière rencontre au programme verra la confrontation entre l'USMM Hadjout et l'USM Blida, soit un vaincu et un vainqueur vendredi dernier mais qui se partagent la 7<sup>e</sup> place au classement.

Le programme de la 4<sup>e</sup> journée

MSP Batna - USM Annaba  
AS Khroub - NA Hussein-Dey  
O Médéa - ASM Oran  
US Chaouia - CA Batna  
USMM Hadjout - USM Blida  
A Bousaâda - USM Bel-Abbès  
ES Mostaganem - MC Saïda  
WA Tlemcen - AB Merouana

## ELIMINATOIRES MONDIAL-2014

## Une Algérie à deux visages domine le Mali sans se rassurer

La presse nationale a estimé dans ses livraisons de mercredi que la sélection algérienne de football a dominé son homologue malienne (1-0), mardi soir à Blida en éliminatoires du Mondial-2014, en montrant deux visages distincts qui ne lui ont pas permis de tirer des enseignements en vue des décisifs barrages d'octobre et novembre prochains. «Service minimum», titre le journal El-Watan dans son commentaire, estimant qu'il n'y avait «pas grand-chose» à retenir de la sortie des Verts face aux Aigles du mali. «Mis à part la qualification au troisième et dernier tour des éliminatoires de la coupe du monde 2014, le staff technique n'a pas trop

avancé dans la réflexion ni noté un quelconque progrès dans l'évolution de la sélection», écrit le quotidien francophone, ajoutant que les Algériens n'avaient pas encore «exploité leur (immense) potentiel, mis souvent entre parenthèses pour résultat oblige». Pour le journal Liberté, l'EN, sans Sofiane Feghouli et Yacine Brahimi, a «paru sans idées sur l'herbe de Mustapha-Tchaker à Blida, en dépit de sa courte victoire aux dépens d'une formation malienne sans âme et sans inspiration». «L'EN assure sans rassurer» estime, pour sa part, le quotidien d'informations générales en langue française Horizons, pour qui les «protégés de coach Vahid (Halil-

hodzic) n'ont pas vraiment convaincu». Le sélectionneur national a opté pour un «schéma tactique confus (...) Au niveau de l'animation offensive, il y avait beaucoup de déchets dans le jeu des Verts qui éprouvaient beaucoup de peine à garder la balle et à construire», a-t-il analysé. «Les Verts retrouvent le goût de la victoire en attendant les barrages», titre le quotidien arabophone Ech-Chourouh, tandis que son confrère d'El Khabar estime que le succès algérien a été «convaincant», se félicitant que l'équipe de Vahid Halilhodzic a eu un rendement «bien meilleur que celui qui a choqué les supporters lors du match amical face à la Guinée (2-2)» le

14 août dernier. Les Algériens, qui ont rendu «une copie presque parfaite» (5 victoires en 6 matches) ont assuré une victoire «pas évidente» au coup de sifflet initial du Gabonais Otogo (...) dans une confrontation foncièrement préparatoire des barrages attendus dans exactement un mois, selon Le Soir d'Algérie. Chez la presse spécialisée, et si Le Buteur évoque déjà le Mondial-2014 en ouvrant sur «Le Brésil, ce n'est plus si loin», son confrère de Compétition n'a pas voulu s'enflammer et a reconnu que «le rythme des 30 premières minutes était loin d'être élevé et on s'est presque ennuyés tellement il n'y avait rien d'intéressant sur le carré vert».

MATCH AVANCÉ DE LA 4<sup>E</sup> J DE LIGUE 1, DEMAIN À EL HARRACH USMH - USMALes Harrachis pour une 1<sup>re</sup> victoire

## S. Ben

La 4<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 sera entamée demain vendredi avec un premier derby devant opposer l'USM El Harrach à l'USM Alger, en match avancé prévu à partir de 17h00 au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Mohammadia (Alger). Les deux formations restent sur une défaite et une réhabilitation et un rachat sont attendus donc de la part de leurs fans respectifs et c'est ce qui donne plus de mordant à ce derby qui s'annonce d'ores et déjà palpitant à suivre.

A l'issue de la troisième journée, les gars de "Soustara" occupent la 7<sup>e</sup> place au classement avec 4 points, à trois unités du quatuor de tête : la JS Saoura, la JS Kabylie, le MC Alger et le CS Constantine.

Quant à l'USM El Harrach elle se trouve à la dernière place du classement avec zéro point. Ce qui voudrait dire que les Harrachis n'ont aucun droit à l'erreur de surcroît devant leurs propres supporters.

Des deux coaches, Courbis et Charef, c'est ce dernier qui risque gros. En effet, Charef détient le record de longévité dans

le championnat de Ligue 1, avec sa sixième saison de suite avec l'USM El Harrach. Et il se trouve qu'il est sur la sellette en ce début d'exercice puisqu'il comptabilise avec son équipe trois défaites consécutives. Certains observateurs estiment même que le coach d'El Harrach jouera désormais son avenir demain lors de la réception de l'USM Alger dans un derby très attendu pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée du championnat. Quant au coach de l'USM Alger, Roland Courbis, il est aussi sous pression mais moins grave que celle d'El Harrach.

Les joueurs de l'USMA ont enregistré leur première défaite à domicile depuis la prise en main de l'équipe par Courbis.

Ce qui n'est pas grave par rapport aux trois dernières défaites consécutives de l'USMH. D'ailleurs des deux côtés, les staffs techniques se doivent de ne pas compter sur certains joueurs suspendus. Ainsi, du côté de l'USM Alger, Courbis ne pourrait pas compter sur Ibrahim Boudebouda, Abdelmalek Ziaya et Meftah, suspendus alors que Benmoussa et Bouchemla sont blessés.

Du côté d'El Harrach, Amine El-Amali

et Ayoub Azzi ont écopé chacun d'un match de suspension et rateront ainsi le derby face à l'USMA.

Et du côté d'El Harrach les joueurs sont déterminés à chercher cette première victoire de la saison pour ne serait-ce que reconforter les fans de l'équipe et surtout éliminer ce doute qui commence déjà à s'installer au sein du groupe...

## Rappel du classement :

	Pts	J
1. JS Kabylie	7	3
--. MC Alger	7	3
--. JS Saoura	7	3
--. CS Constantine	7	3
--. ES Sétif	7	3
6. CABB Arréridj	5	3
--. MC Oran	5	3
8. USM Alger	4	3
--. RC Arbaâ	4	3
--. ASO Chlef	4	3
11. CR Belouizdad	3	3
12. JSM Béjaïa	2	3
13. MC El-Eulma	1	3
--. MO Béjaïa	1	3
15. USM El-Harrach	0	3
--. CRB Aïn Fekrouh	0	3

LE PROGRAMME DE LA 2<sup>E</sup> J CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE AMATEUR (Gr. centre)

## Vendredi :

RC Kouba - NARB Réghaïa

## Samedi :

USM Chéraga - CRB Dar El-Beïda  
WRB M'silla - US Oued Amizour  
MC Mekhadma - Paradou AC  
WA Boufarik - IB Lakharia  
E Sour El-Ghozlane - ESM Koléa  
JS Hai Djabel - ES Berrouaghia  
IB Khemis El-Khechna - JSM Chéraga

## (Gr. Ouest)

## Vendredi :

A Es-Sania : ES Araba - Hassasna  
A Remchi : US Remchi - OM Arzew  
A Sig : CC Sig - CRB Sendjas

## Samedi :

A Mascara : GC Mascara - IS Tighennif  
A Sidi Bel-Abbès : CRB Ben Badis - WA Mostaganem  
A Mohammadia : SA Mohammadia - JSM Tiaret  
A Oued R'hiou : RCB Oued R'hiou - RC Relizane  
A Aïn Témouchent : CR Témouchent - IRB Maghnia

## (Gr. Est)

NC Magra - WA Ramdane Djamel  
DRB Tadjanet - Hamra Annaba  
AS Aïn M'illa - ES Guelma  
E Collo - US Tébessa  
USM Aïn Beïda - USF Bordj Bou Arréridj  
MO Constantine - USM Khenc'hela  
US Biskra - NRB Touggourt  
JSM Skikda - HB Chelghoum Laïd

LE PROGRAMME DE LA 1<sup>RE</sup> J CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTER-RÉGIONS

## (Gr. Est)

## Vendredi à 16h00 :

NRB Telaghma - WM Tébessa  
CS Hamma Loulou - CR Village Moussa  
NRB Grarem - CRB Tibesbest  
IRB El-Hadjar - NT Souf  
IRB Robbah - ASC Ouled Zouaïa  
AB Barika - ES Bouakeul  
NRB El-Kalla - NRB Chréa  
JS Pont Blanc - MB Constantine.

## (Gr. Ouest)

## Vendredi 16h00 :

WAB Tissemsilt - MB Sidi Chahmi  
CRB Hennaya - JS Emir Abdelkader  
CRB Sfisef - SC Mécheria  
USM Oran - JS Sig  
SCM Oran - CRB Adrar  
HB El-Bordj - CRB Aïn Türcük  
Samedi 16h00 :  
ZS Aïn Témouchent - NRB Béthioua  
IRB Timimoun - CRB Bougtob.

## (Gr. Centre-Ouest)

## Vendredi 16h00 :

IB Mouzaïa - CRB Aïn Ouessara  
ESB Dahmouni - IR Ouled Naïl  
CRB Froha - FCB Frenha  
IRB Bou Medfaâ - USB Hassi R'mel  
ORB Oued Fodda - ARB Ghris  
SC Aïn Defla - SKAF Khemis Meliana  
MB Hassi Messaoud - USB Tissemsilt  
CR Béni Thour - Hydra AC.

## (Gr. Centre-Est)

## Vendredi à 16h00 :

CRB Ouled Djellal - MB Rouissat  
Ras El-Oued Club - CA Kouba  
CRB Aïn Djasser - JS Azazga  
JSD Jijel - NRB Achir  
RC Boumerdès - USM Sétif  
AS Bordj Ghedir - FC Bir El-Arch  
OM Ruisseau - US Doucen  
WA Rouiba - IRB Berhoum.



**Groupe D**  
**Van Persie**  
envoie son  
pays au  
Brésil

Les Pays-Bas seront bien présents à la Coupe du Monde au Brésil ! En allant s'imposer ce soir en Andorre, les coéquipiers de Robin Van Persie ont directement validé leur billet pour 2014. L'attaquant de Manchester United a d'ailleurs qualifié les siens à lui tout seul, puisqu'il a inscrit un doublé (2-0) contre ses adversaires du soir.



**Groupe B**  
**L'Italie**  
compose  
son ticket

Grâce notamment à un but de Balotelli, l'Italie a battu difficilement la République tchèque et valide son ticket pour le Mondial 2014. Gianluigi Buffon ne pouvait rêver d'une plus belle occasion pour égaler le record de sélections de Fabio Cannavaro (136) avec la Squadra Azzurra face à la République tchèque. Dans son Juventus Stadium, le gardien emblématique a d'abord encaissé un but de la part de Libor Kozak (19<sup>e</sup>), le nouvel attaquant d'Aston Villa, avant d'assister aux deux buts signés Giorgio Chellini (51<sup>e</sup>me) et Mario Balotelli (54<sup>e</sup>, sp). A noter l'entrée en jeu à la 86<sup>e</sup>me minute du Parisien Thiago Motta. Victorieux (2-1), les Italiens composent leur billet pour le Brésil. De quoi donner des idées à Cesare Prandelli qui pourrait finalement rester à la tête de la sélection après le Mondial.



**Groupe H**  
**Angleterre :**  
plus qu'un  
match  
de groupe



Il reste 3 journées pour cette phase qualificative de la Coupe du Monde 2014. Dans le groupe H, rien n'est encore fait. Trois équipes, l'Angleterre, l'Ukraine, et le Monténégro qui compte un match en plus, se tiennent en un seul point. Le match de ce soir entre les deux premiers du classement pourrait donc bien décider du futur vainqueur de ce groupe, qui serait ainsi qualifié directement pour le Mondial.



**Groupe I**  
**Les Bleus**  
droit  
au but



L'analyse tactique de Biélorussie-France montre que les Bleus s'en sont sortis en seconde période grâce à un jeu direct avec Giroud, Pogba, Ribéry et Valbuena. Complètement dépassés en première mi-temps, les Bleus ont finalement réussi à ramener trois points de Biélorussie grâce à un second acte bien mieux géré offensivement. Toutefois, ce résultat ne peut rassurer en vue des barrages tant il s'est construit sur une baisse de régime de leurs adversaires à partir de l'heure de jeu.

**GRUPE C**

**L'Allemagne**  
s'en rapproche  
un peu plus



Après le succès de la Suède au Kazakhstan (0-1), l'Allemagne savait qu'elle ne pouvait pas ce mardi soir se qualifier directement pour la Coupe du monde 2014. Malgré tout, les hommes de Joachim Löw ont fait un grand pas vers le Brésil en s'imposant (0-3) aux Îles Féroé dans le cadre du Groupe D des éliminatoires du Mondial brésilien. Une victoire tranquille en apparence seulement puisqu'il aura fallu aux Allemands évoluer en supériorité numérique pour parvenir à faire le break après l'ouverture du score par Per Mertesacker.

## ATTEINTES À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### 253 personnes arrêtées en Algérie au premier semestre 2013

253 personnes impliquées dans 251 affaires liées aux atteintes à la propriété intellectuelle en Algérie ont été arrêtées durant le premier semestre de l'année, a annoncé, hier à Oran, M. Fayçal Hassani, sous-directeur des affaires économiques et financières à la police judiciaire relevant de la DGSN.

Il a souligné, au cours d'une conférence de presse, organisée en marge de la seconde journée des travaux de la 22<sup>e</sup> Conférence régionale africaine de l'Interpol, que les opérations de lutte contre ce fléau ont permis également la saisie de 292.786 CD contrefaits, alors que les pertes enregistrées sont évaluées à 206 millions de dinars pour la même période.

En 2011, 92 affaires ont été traitées et permettant l'arrestation de 96 personnes et la saisie de plus de 37.000 CD contrefaits alors que le préjudice était évalué à 9 millions DA. L'année suivante, les services de police ont résolu 62 affaires de ce genre, arrêté 90 personnes et saisi plus de 32.500 CD contrefaits, ajoute-t-on de même source.

«Ce résultat satisfaisant a été obtenu grâce à la coopération étroite que nous entretenons avec l'Office national des droits d'auteur (ONDA), l'Institut national algérien de propriété intellectuelle (INAPI) ainsi que le Bureau central national (BCN) d'Interpol en Algérie qui fournit une aide précieuse aux services de police», a-t-il expliqué.

● Pour sa part, M. Michael Ellis, directeur exécutif de l'unité de lutte contre la contrefaçon et les marchandises illicites à Interpol, a précisé, dans son intervention, que la contrefaçon est en plein essor dans le monde entier.

«En 2013, nous avons effectué plusieurs opérations de contrôle et de saisies dans diverses parties du monde, en Afrique comme en Asie et en Europe, en collaboration avec les pays concernés, des produits contrefaits d'une valeur de plus de 170 millions de dollars américains ont été saisis, et des centaines de personnes arrêtées», a-t-il indiqué.

Il a qualifié de «très difficile» cette lutte menée contre ce crime car, «il est en constante évolution et à tendance à se généraliser». Il a toutefois assuré que «tous les moyens sont mis à la disposition des services concernés par cette lutte afin de mettre en échec toutes les activités des réseaux impliqués dans ce genre de crime».

● De son côté, M. Ayham Yasmina, responsable de la zone Moyen-Orient et Afrique du nord de la même unité, a souligné que les services en charge de lutter contre ce fléau font face à la difficulté de détecter les produits contrefaits, du fait de la maîtrise des nouvelles technologies par les réseaux spécialisés.

«Plusieurs fois, nous sommes passés à côté du produit contrefait sans nous en rendre compte», a-t-il ajouté. A ce propos, il a appelé au renforcement de la coopération entre services et Etats et à l'intensification de la formation des agents spécialisés. Il a annoncé que plusieurs opérations de lutte contre ce phénomène seront lancées prochainement dans la région.



## CYBERCRIMINALITÉ EN AFRIQUE

### M<sup>me</sup> Ballestrazzi: L'Algérie dispose de moyens pour lutter contre le phénomène

La présidente de l'Organisation internationale de la police criminelle (Interpol), M<sup>me</sup> Mireille Ballestrazzi, a estimé hier à Oran que l'Algérie disposait de moyens pour lutter contre la cybercriminalité.

M<sup>me</sup> Ballestrazzi a indiqué à la presse, en marge des travaux de la 22<sup>e</sup> Conférence régionale africaine d'Interpol, que l'Algérie est «mieux dotée en moyens de lutte contre ce phénomène que d'autres pays dans la région», ajoutant qu'«Interpol se fixe comme priorité d'assister les pays africains les moins pourvus en moyens techniques».

Elle a également rappelé que l'Algérie entretient des relations de coopération technique avec de nombreux pays d'Afrique, en les faisant profiter de son expertise et de son assistance. «Nombreux sont les pays africains qui sollicitent



Interpol pour former des spécialistes pour combattre la cybercriminalité



minimalité», a encore déclaré la présidente de cette organisation internationale, tout en relevant la difficulté de cette tâche car, a-t-elle précisé, les cybercriminels ne cessent d'adapter leurs tactiques aux développements technologiques.

Enfin, M<sup>me</sup> Ballestrazzi s'est félicitée du niveau de modernisation de la police algérienne, la qualifiant d'exemplaire.

## 43 affaires traitées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013

Quarante-trois (43) affaires de cybercriminalité ont été enregistrées en Algérie au cours du premier semestre de l'année en cours, a annoncé hier à Oran Abdelkader Kara Bouhadba, directeur de la police judiciaire, précisant que ces affaires sont en hausse par rapport aux années précédentes.

Cette hausse s'explique par la mise en place, cette année, de cellules spécialisées dans la lutte contre la cybercriminalité au niveau de toutes les sûretés de wilaya et services de la PJ dotées de tous les moyens nécessaires pour combattre ce fléau, a précisé M. Kara Bouhadba, également membre du Comité exécutif d'Interpol. Avant la

mise en place de ce dispositif, 12 affaires de cybercriminalité en été recensées en 2011, et 47 autres l'année suivante, a-t-on noté de même source.

«Ce crime virtuel a beaucoup évolué tout comme les moyens de lutte. Nous disposons aujourd'hui de cyberpoliciers, hautement formés et dotés des moyens les plus sophistiqués pour faire face à ce fléau et traquer ses auteurs», a-t-il déclaré. D'autre part, il a rappelé que depuis l'année 2011 à ce jour, 16 personnes recherchées ont été extradées vers l'Algérie, après avoir fait l'objet de mandats d'arrêt internationaux et quatre autres, impliquées dans divers affaires ont été livrées à leur pays par l'Algérie.

## LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

### Interpol compte sur le soutien de la DGSN

R.Rachedi

La Direction générale de la Sûreté nationale a enregistré au cours de ces deux dernières années des progrès significatifs et une avancée considérable en matière de lutte contre le trafic illicite de marchandises et d'atteinte aux droits à la propriété intellectuelle, grâce au développement de son système de formation et au renforcement des mécanismes de coopération sécuritaire avec l'organisation mondiale de police Interpol, a indiqué hier en marge de la 22<sup>e</sup> Conférence régionale africaine d'Interpol qui se tient à Oran, M. Hassani Fayçal, sous-directeur chargé des affaires économiques et financières à la Direction générale de la Sûreté nationale.

Le commissaire principal Hassani Fayçal qui intervenait à l'occasion d'une conférence de presse organisé conjointement avec les représentants du service de lutte contre le trafic illicite de marchandise d'Interpol, M. Michael Ellis et M. Ayham Yasmina, a indiqué que la stratégie nationale adoptée depuis 2011 par la Direction générale de la Sûreté nationale et qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et qui a fait de la lutte contre la contrefaçon et les atteintes aux droits intellectuels l'une de ses priorités, avait démontré son efficacité à travers

l'amélioration du rendement sur le terrain des brigades économique et financière relevant de la DGSN.

En effet, rien que pour le premier semestre 2013, les services de police ont traité 251 affaires ayant impliqué 253 personnes et procédé à la saisie de 253 292 786 CD contrefaits représentant un préjudice financé évalué à plus de 206 millions de DA. «C'est pratiquement le double du bilan enregistré durant les deux dernières années ou les mêmes services ont traité 172 affaires ayant permis l'arrestation de 186 personnes et la saisie de 69775 CD contrefaits. Ces chiffres attestent des grands progrès réalisés par la DGSN ces deux dernières années» a affirmé M. Hassani.

De son côté, le sous-directeur du service de lutte contre le trafic illicite de marchandise au sein d'Interpol M. Michael Ellis, qui a mis en évidence lors de son intervention les changements positifs opérés au sein de la DGSN notamment en ce qui concerne le perfectionnement des compétences des policiers algériens et leur capacité à s'adapter aux mutations de la criminalité, à indiqué que la lutte contre la contrefaçon et le trafic de marchandises (qui a un impact négatif sur l'économie mondiale) était l'affaire de tous. Elle nécessite selon lui, la conjugaison des efforts entre les différentes institutions gouvernementales à l'échelle planétaire (pas uniquement au niveau d'Interpol), pour

endiguer ce phénomène qui n'épargne aucun pays ni aucun secteur d'activité économique.

Interrogé sur la manière de reconnaître les produits contrefaits, M. Ayham Yasmina a fait savoir que le lieu de la vente, l'emballage, l'étiquetage, le prix et la qualité du produit révèlent généralement une contrefaçon.

Par ailleurs l'intervenant a expliqué que la diversification de la gamme des produits contrefaits (alimentaire, électronique, pièces de rechange, médicaments etc.) et l'utilisation de matériel de pointe par les fabriques clandestines, rendait la détection de certains produits contrefaits pratiquement impossible. Dans certains cas, ils sont plus vrais et mieux que le produit original.

Au final, les trois intervenant ont rappelé que les produits contrefaits constituaient un réel danger sur la sécurité et la santé des consommateurs d'où l'obligation selon eux de conjuguer les efforts entre l'organisation internationale de la police Interpol et la DGSN comme cela a été le cas dernièrement lors du Séminaire national de lutte contre le trafic de marchandises illicites et l'atteinte aux droits à la propriété intellectuelle, organisé en mai dernier à Alger par la DGSN, afin de lutter efficacement contre ce fléau et prémunir ainsi les populations de ses dangers.